

ACTES DU 6 FEVRIER 2017



**de la pratique des jeunes
de leur environnement et
des pratiques éducatives
en développement du pouvoir d'agir**

Sauvegarde
DE L'ENFANCE
& DE L'ADOLESCENCE
DES SAVOIE

Dispositif Prévention177, Avenue du Comte Vert 73 000 CHAMBERY

LE LUNDI 6 FEVRIER AU SCARABEE A CHAMBERY

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION : lancement non premedite	3
De la formalisation d'un projet de service à l'idée d'observatoire.....	3
De l'idée d'observatoire à l'organisation d'un événement.....	3
DEROULEMENT	4
LE PROGRAMME DU 6 FEVRIER 2017.....	4
MOT D'ACCUEIL de M. Gérald VANZETTO : Directeur Général de la Sauvegarde des 2 Savoie	5
OUVERTURE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SAVOIE par Philippe POUCHAIN chef de service « Protection-Prévention »	7
L'IDEE D'OVSERVATOIRE : UNE DEMARCHE EFFECTUALE par Paul-Xavier HAVARD, Directeur du dispositif Prévention de la Sauvegarde des 2 Savoie.	9
DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR par Bernard VALLERIE, Maître de Conférences en Sciences de l'Education à l'Université de Grenoble	16
DPA ET INTERMEDIATION : Fabrice GOUT et Alain CANTARUTTI : Union Régionale Rhône-Alpes Fédérations Centres Sociaux.....	36
TABLES RONDES.....	44
Introduction des tables rondes ; 5 préoccupations devenues 5 priorités	44
Fait religieux et radicalisation, amalgame et discernement :	44
La non-demande de jeunes face à leurs difficultés.....	53
Les pratiques addictives et « parcours ».....	62
Les pratiques numériques des jeunes : nouvelles ressources, nouveaux problèmes...	69
LES COULISSES DE LA JOURNEE DU 6 FEVRIER.....	73
RENDEZ-VOUS POUR LA CREATION.....	75
BIBLIOGRAPHIE.....	76

INTRODUCTION : LANCEMENT NON PREMEDIATE

PAUL-XAVIER HAVARD, DIRECTEUR DU DISPOSITIF DE PREVENTION SPECIALISEE

De la formalisation d'un projet de service à l'idée d'observatoire

En novembre 2015, date de mon arrivée à la Sauvegarde de l'Enfance, rien ne me laissait penser la tenue de cette journée et encore moins l'émergence de cette idée. J'étais en effet missionné pour réécrire le projet de dispositif avec les équipes selon les exigences légales de la loi de 2002. A partir d'une méthodologie de projet élaborée en collaboration étroite avec le Conseil Départemental, nous avons donc effectué un diagnostic stratégique, réécrit nos modalités de fonctionnement et déterminé des orientations stratégiques. Ce processus nous a fait apparaître plusieurs points : la nécessité de se fonder sur une approche partagée dans les pratiques professionnelles, l'exigence de sens au travail indispensable aux acteurs et enfin, une conscience que rien n'est permanent en ce qui concerne la jeunesse et leur environnement. Dit autrement, nous pouvons avoir 40 années d'expérience individuelle ou collective (naissance de la prévention spécialisée en Savoie) et se trouver en décalage partiel des besoins des jeunes les plus en difficulté sans même s'en rendre compte. Il en est de même pour la commande publique dont les intentions sont souvent motivées par la seule réduction des risques présents. Or, nous ne pouvons pas nous satisfaire d'offrir à notre jeunesse, même la plus en difficulté, la simple visée de réduire des risques vus par des adultes. Non, l'éducation est un projet de développement individuel et collectif. La question devient alors : que développer chez les jeunes ? La réponse est double : souhaits exprimés des jeunes, possibilités offertes par leur environnement. Nous faisons partie de leur environnement et à ce titre, il nous est apparu que nous pourrions faire une proposition : lancer des recherches-actions dans le cadre d'un observatoire de la pratique des jeunes et de leur environnement et des pratiques éducatives en développement du pouvoir d'agir en s'appuyant sur les thèses de Yann Lebossé.

De l'idée d'observatoire à l'organisation d'un événement

L'organisation de cette journée a été motivée par la nécessité de partager cette idée avec nos partenaires. D'une part pour nous mettre en mouvement et d'autre part pour recueillir votre sentiment sur cette idée. C'était aussi l'occasion d'entendre tous ensemble des interventions éprouvées en Développement du Pouvoir d'Agir à savoir Bernard Vallerie, Alain Cantarutti et Fabrice Gout et de faire état de nos pratiques en exposant nos travaux sur des thèmes particulièrement sensibles à nos yeux.

C'était aussi l'occasion de pratiquer la méthodologie de projet en équipe. La réussite de cette journée est donc à attribuer à tous les membres de cette équipe.

C'est donc tout ce travail que ces actes sont sensés restitués pour que non seulement, cette journée fasse trace mais aussi, pour que son contenu soit utile. Nous avons également prévu de diffuser ces éléments par internet à travers 3 supports : Ecrit, audio et vidéo.

DEROULEMENT

LE PROGRAMME DU 6 FEVRIER 2017

9h00 : Mot d'Accueil	Gérald Vanzetto, Directeur Général de la Sauvegarde des Savoie Philippe Pouchain, Chef de service Protection/prévention du Conseil Départemental de la Savoie.
9h15 : Présentation de l'idée d'Observatoire	Paul-Xavier Havard Directeur du Dispositif Prévention
9h30 : Le Développement du Pouvoir d'Agir en Intervention Sociale	Bernard Vallerie, Maître de conférences en sciences de l'éducation, Université Grenoble Alpes
11h00 : Recherche action en Développement du Pouvoir d'Agir et intermédiation	Alain Cantarutti et Fabrice Gout Délégués de L'URACS
12h30 : Déjeuner	Réalisé par les chantiers éducatifs
13h45 : Présentation des tables rondes	Paul-Xavier Havard Directeur du Dispositif Prévention
14h00 : Fait Religieux et Radicalisation : Amalgames/discernement	Nadège Guy et Rémy Cavalin Educateurs de Prévention
14h30 : La non-demande de jeunes face à leurs difficultés	Jean-Marc Simonot Coordinateur au Dispositif Prévention
15h00 : Pause animée	Par les chantiers éducatifs
15h15 : Pratiques addictives et « parcours »	Corinne Chapuis Educatrice de Prévention
15h45 : Pratiques numériques, ressources et problèmes	Ludivine Guidez et Peggy Caillé Educatrices de Prévention
16h15 : Conclusion des tables rondes	Alain Cantarutti Délégué URACS
16h30 : Engagements dans l'Observatoire et remerciements	Paul-Xavier Havard Directeur du Dispositif Prévention

**MOT D'ACCUEIL de M. Gérald VANZETTO : Directeur Général de la Sauvegarde
des 2 Savoie**

Mesdames, Messieurs, chers collègues, chers amis,

Vous êtes à peu près, 170 invités, travailleurs sociaux, conseil départemental, des services de l'état, de l'éducation nationale, des collectivités locales, beaucoup de représentants du secteur associatif, je vous remercie donc, vous qui êtes nos partenaires dans l'action quotidienne auprès des jeunes et des



familles, d'être présents aujourd'hui. Je suis donc heureux de vous accueillir au nom du conseil d'administration de la Sauvegarde et de son Président, Edouard Simonian qui n'a pas pu se libérer pour cette journée, journée de réflexion prélude au lancement de l'observatoire à la pratique des jeunes.

Tout d'abord, je voudrais remercier donc Paul-Xavier HAVARD et tous les salariés du dispositif prévention, qui se sont mobilisés pour cette journée, avec une organisation sans faille. Depuis plusieurs jours, il y a beaucoup d'agitation au service prévention au dernier étage de la Sauvegarde, et donc c'est très positif.

Remercier messieurs Alain Cantarutti et Fabrice Gout, délégués de l'union régional des centres sociaux. Les centres sociaux sont implantés au cœur des quartiers, au cœur des lieux de vie. Ils sont des acteurs de proximité en première ligne de la transformation sociale en accompagnant les populations pour qu'elles prennent leurs vies en main. Les centres sociaux avaient été créés juste après guère pour aider les ouvriers à s'émanciper et l'on voit 60-70 ans après qu'on est toujours dans l'actualité.

Remercier aussi Bernard Vallerie, maître de conférences et patron de l'IUT carrières sociales de Grenoble. Ce n'est pas un inconnu ici car il a passé plus d'une vingtaine d'année à la Sauvegarde, et on s'était croisé également dans les années 70-80. Je remercie Bernard de s'être libéré pour nous faire part de ses réflexions sur le pouvoir d'agir, un sujet sur lequel il travaille effectivement depuis des années et qu'il maîtrise particulièrement bien. Je le remercie d'être venu en Savoie.

Je remercie également Philippe Pouchain, chef du service protection-prévention au Conseil Départemental de Savoie, qui nous a accompagnés depuis quelques années entre autres pour élaborer le projet du dispositif de prévention. Je le remercie pour son soutien critique et son aide dans les projets que nous sommes en train de développer avec lui que ce soit pour les chantiers éducatifs et les points écoute.

Remercier les salariés de la Sauvegarde et particulièrement les éducateurs qui vont intervenir cet après-midi dans les différentes tables rondes.

Pour moi, cette journée est un temps fort qui vient ponctuer le travail qui a été démarré, l'année dernière avec l'arrivée de Paul-Xavier HAVARD sur le projet de prévention spécialisée. Philippe Pouchain vous en parlera tout à l'heure. Cette journée est aussi un temps fort pour la Sauvegarde dans le prolongement de la démarche que nous avons engagée à l'automne 2014 pour réfléchir collectivement et interroger nos organisations, nos structures de travail, et la place des jeunes et des familles au sein de nos services. En effet, face aux évolutions sociétales et réglementaires, à la situation sociale économique et politique caractérisée par de multiples tensions, une instabilité, les questions budgétaires, le délitement du lien social, il était nécessaire de repenser, de repositionner, notre association, son organisation et ses services. Je pense que même si, en 2014 on n'avait pas du tout pensé à cette journée, le travail qu'on a fait permet l'émergence de ce type de projet. A la Sauvegarde, il y a encore aujourd'hui des groupes de travail qui réfléchissent autour des questions de transversalité, de parcours de jeunes, de la place de la famille en coopération et de l'innovation sociale. Par rapport à ces groupes de travail, je ne doute pas que ces échanges qui auront lieu aujourd'hui, permettront d'enrichir, voire de doper la réflexion de ces groupes pour trouver de nouvelles pistes de travail avec les jeunes qui nous sont confiés.

Je vous souhaite une journée studieuse et je pars en réunion au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance à la Mairie de Chambéry en laissant la parole à Philippe Pouchain.

**OUVERTURE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SAVOIE par Philippe
POUCHAIN chef de service « Protection-Prévention »**

« Avant toute chose je remercie Gérald Vanzetto et Paul-Xavier Havard d'avoir invité le Conseil Départemental (CD) à lancer cette journée et donc cet observatoire de la Pratique des Jeunes. J'excuse à ce titre Christine Del Rosario, Déléguée Départementale Enfance Jeunesse Famille (EJF), empêchée.



Dans ses compétences, le Conseil Départemental a en charge la mise en œuvre de la prévention et de la protection de l'enfance à travers ses équipes (Aide Sociale à l'Enfance, Service Social Sectorisé, Protection maternelle et infantile). Il délègue une partie de ces missions au secteur associatif dont la SEAS fait partie. Cette Prévention, auprès des familles et à fortiori auprès des jeunes, est un axe essentiel du Conseil Départemental réaffirmé dans son schéma Départemental EJF 2012 – 2017. Celui-ci se concrétise par de nombreuses fiches, dont certaines concernent directement le service de Prévention. Ce dispositif nous semble donc essentiel et indispensable pour l'accomplissement de ces missions auprès de certains jeunes en risque de rupture ou laissé au bord de la route dans une société en crise.

Le Conseil Départemental fait toute confiance à la SEAS via son service de Prévention pour relever ce défi auprès des jeunes. Ceci à travers une dotation de plus de 2 millions d'euros ! Ceci n'est pas inutile à rappeler. En effet dans ses périodes de restriction forte et de réduction des recettes, le Conseil Départemental n'a pas fait le choix d'utiliser le service de Prévention Spécialisée comme une variable d'ajustement à travers ses 27 postes éducatifs. Il faut savoir que c'est le cas dans de nombreux départements qui réduisent leur budget, voir suppriment ces services ou reprennent en directe cette compétence et ces missions.

Ce n'est pas le choix de notre collectivité. Au contraire, puisque à l'invitation de son nouveau directeur, nous avons été associés toute cette année 2016 à l'élaboration de leur nouveau projet de service, ce qui a certainement permis de redynamiser les équipes, sans remettre en cause le travail antérieur. A ce titre, je peux témoigner d'une réflexion intense,

partagée et novatrice sur certains points : les outils traditionnels du travail de rue, les chantiers éducatifs, les Points Ecoute Familles, Parents, Jeunes sont réaffirmés et confortés.

Mais l'innovation c'est bien la mise en place de cet observatoire de la pratique des jeunes. Je me souviens très bien de ce moment où Paul- Xavier Havard a fait cette proposition en reconnaissant que leurs outils d'observation et de rencontre des jeunes étaient obsolètes et déconnectés de leurs vraies vies ! Je me suis dit : « c'est bien observé et courageux de le reconnaître ! ».

Cette proposition est effectivement la bienvenue, dans une société en plein désarroi, où tout s'accélère, où nous avons la plus grande peine à maîtriser les nouveaux moyens de communication, avec un public qui a toujours un temps d'avance sur nous. Oui, cette réflexion est donc indispensable, afin d'adapter nos pratiques et nos interventions auprès de ce public.

En conclusion, je retrouve dans cette journée, comme outil de travail pour nos équipes éducatives, une réflexion qui s'installe peu à peu dans le paysage éducatif. C'est donc l'empowerment ou ce pouvoir d'agir que nous ignorons, délaissions ou qui a peu été pris en compte par le travail social jusqu'ici. Cette approche a aussi été proposée comme un axe de progrès dans le projet de service de la Prévention Spécialisée qui est en cours de validation et que le Conseil Départemental approuve totalement.

Merci à M. Havard et à ses équipes pour le travail fourni, cette mobilisation et cette dynamique symbolisées aujourd'hui par le lancement de l'observatoire de la pratique des jeunes, à qui je souhaite les meilleurs résultats possibles ».

L'IDEE D'OVSERVATOIRE : UNE DEMARCHE EFFECTUALE par Paul-Xavier
HAVARD, Directeur du dispositif Prévention de la Sauvegarde des 2 Savoie.

J'avais prévu de vous parler de la perception du monde d'Epictète, du conatus de Spinoza, de la condition humaine d'Arendt, de la conscientisation de Freire, des animateurs sociaux d'Alinski, de la souffrance de Ricoeur, de la capabilité de Sen, du pouvoir gagnant-gagnant de Follet, de constructivisme de Piaget, du socio-constructivisme de Vigostky, des interactions et de la systémie de Watzlawik, de la psychologie communautaire ou encore de la psychologie positive de Gable et Haidt... mais non ! Nous allons essayer d'être moins « *boring* » comme disent les anglais... ennuyeux pour ne pas dire autre chose.



Je vais plutôt vous raconter une petite histoire, celle de : **Saras Sarasvathy**. Cette indienne a réalisé des études aux Etats-Unis grâce au financement de Fondations pour l'éducation. Pour sa thèse en système d'information, elle a étudié précisément le processus de développement qu'ont suivi 27 chefs d'entreprise dont le chiffre d'affaire est au moins de 250 M\$. Sa base de travail était un document de 17 pages contenant 10 questions représentant les problèmes les plus fréquemment rencontrés par des entrepreneurs au début de leur activité. Elle a demandé à ces chefs d'entreprise de les résoudre en observant les « chemins » qu'ils utilisaient. Sa thèse est parue en 2001. Son travail a permis de déconstruire 5 stéréotypes :

- L'entrepreneur aime le risque : NON, il préfère prendre des risques acceptables en s'y tenant, en limitant les investissements, en progressant par étape, il partage le risque avec d'autres.
- L'entrepreneur est un visionnaire qui a une idée géniale : NON, il sème une graine à partir de ce qui existe déjà, il sort, il la confronte pour faire évoluer ce « bout » d'idée.

- L'entrepreneur est un expert en prévision : NON, il ne fait pas de prédiction, mais il agit pour tenter de contrôler l'avenir, il influence l'environnement, le transforme, crée ses marchés...
- L'entrepreneur est un être surnaturel qui dispose de dons ou de pouvoirs extraordinaires, bref, il est un super héros : NON, nous pouvons tous être des entrepreneurs... toutes les entreprises peuvent prendre des formes différentes, à l'échelle de chacun, de chaque groupe.
- Les entrepreneurs réussissent seuls : NON la réussite dépend de la capacité à créer une équipe, à susciter des partenariats et à fédérer les parties prenantes.

Pour être plus concret, je vais vous donner un exemple de processus, en forme de « *storytelling* » :

Un couple est endetté. Tous deux cherchent à gagner de l'argent pour se rembourser... Ils décident alors de vendre des sandwiches et des plats à emporter. Afin d'être mobile, ils achètent un charriot pour être le mieux placé possible. Le succès est là, mais la queue s'allonge et les clients n'ont pas le temps d'attendre et partent. Ils décident alors d'utiliser les invendus de la veille en réalisant une recette de chips parfumées qu'ils distribuent gratuitement dans la queue. Les clients patientent plus aisément. Mais très vite, les clients reviennent... non pour les sandwiches et les plats préparés mais pour ces chips parfumées. La demande est telle qu'ils louent une boulangerie pour utiliser leur four le jour. Les Chips Stacy's sont nées. Cette firme deviendra progressivement une multinationale.

Ce que je viens de vous décrire est une démarche effectuale. Elle consiste à travailler les effets de ses actions. Elle remet en question la démarche causale qui vise à définir un but, à rassembler les informations et les moyens pour le réaliser, puis à définir un plan d'action et enfin à réaliser des tâches. Pourquoi cette introduction : c'est pour vous dire que cette idée d'observatoire, nous l'abordons de manière effectuale.

Nous avons réactualisé notre projet de service en 2016. Nous avons expérimenté, élaboré, présenté, échangé, arbitré... il est apparu progressivement la nécessité de partager nos préoccupations pour mieux prendre en compte les difficultés des jeunes là où ils se trouvent, dans leur environnement. De manière parallèle, nous avons constaté que nous n'étions pas les seuls à avoir cette préoccupation... Et non, la Prévention spécialisée n'est

pas la seule au monde à être concernée par les jeunes depuis le début des années 70 (l'expérience a commencée ici, sur les Hauts de Chambéry). D'autres s'y intéressent et récemment :

- Le Comité National de Liaison de la Prévention Spécialisée (CNLAPS) et les derniers travaux sur la radicalisation,
- Des chercheurs : pour exemple la rencontre avec Hervé Benoît, directeur de la nouvelle revue « adaptation et scolarisation » lors d'une rencontre européenne organisée par l'école de la deuxième chance ; les travaux d'Olivier Noel présenté en septembre 2016 par le réseau prévention de la Savoie sur l'Intermédiation ; la rencontre avec Isabelle Kuntz, directrice régionale de l'information jeunesse lors du Forum des voyageurs organisé par le CRIJ et la Mission Locale de Chambéry (elle nous faisait part de l'expérience des voyageurs du net où des jeunes sont ressources les uns pour les autres dans la préparation de leurs voyages) ; la rencontre avec Vincent Demassiet Président de l'association des entendeurs de voix, patients des hôpitaux psychiatriques devenu consultant auprès de médecin pour déployer le « rétablissement » en psychiatrie.
- Le voyage de jeunes à Bignona au Sénégal et la rencontre des responsables d'action sociale de ce département dans le cadre d'une coopération orchestrée par Pays de Savoie Solidaire. Au Sénégal, on ne dit pas les handicapés mais les « personnes capables autrement »,
- La rencontre avec Mr Chaumereuil, ancien chroniqueur de la montagne sur France Info, Président du Grand Bivouac luttant contre les stéréotypes (« la montagne ça se mérite et non ! à chacun sa montagne plutôt ») et des jeunes d'Albertville qui s'y dirigent en réalisant des soupes du monde...
- La rencontre de responsable travaux d'un bailleur social disant aux jeunes en chantier d'« impulsion »... « *c'est bien ce que vous faites, les jeunes... moi aussi, je suis passé par la Sauvegarde quand c'était difficile* »...

Tous ces moments, ces rencontres nous ont invités à passer à l'action rapidement... et ce, en équipe...

Notre démarche effective peut se résumer par la réponse aux questions suivantes :

- Qui sommes-nous ? Un dispositif de prévention à partir de notre mission inscrite au code d'action sociale et des familles : « *Prévenir et prendre en compte les risques de dangers et de marginalisation des jeunes de 11 à 21 ans* ». Le travail sur notre projet de dispositif nous a permis de préciser cela.
- Ce que nous connaissons ? L'expérience d'aller vers les jeunes et de les accompagner. La réalisation de projets avec des partenaires, des territoires.
- Qui connaissons-nous ? Des jeunes, des familles, des réseaux de partenaires, des institutionnels, des élus, des associations, des centres de formations...
- Qu'avons-nous à notre disposition ? Les moyens d'un service géré par une association Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence en Savoie, financé par le département, l'état et les collectivités.
- Que pouvons-nous faire ? Participer à une meilleure prise en compte des difficultés des jeunes en apportant l'idée d'observatoire.

Cette journée est une démarche effective. Elle est en même temps un partage d'idée pour aller plus loin et la première concrétisation d'un travail d'équipe. Saul Alinski (sociologue américain d'origine Russe) nomme cela une petite victoire... un premier pas ensemble... C'est une manière de passer à l'action et nous allons voir avec vous ce qui va se passer. Le reste viendra de notre capacité à vous soumettre l'idée, à vous faire vivre cette journée riche en apport et en échange et à vous inviter à vous engager avec nous dans cette aventure.

Quel rapport avec le pouvoir d'agir me direz-vous ? Le rapport est dans la définition de Yann Lebossé : « *le développement du pouvoir d'agir est la capacité concrète pour les personnes et les collectivités d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches, la collectivité à laquelle ils appartiennent* ». Cette journée est

l'occasion de développer notre pouvoir d'agir pour mieux accompagner le développement du pouvoir des jeunes et des collectivités. Bernard Vallerie, qui collabore fréquemment et depuis plusieurs années avec lui (Yann Lebossé), y reviendra plus précisément dans son intervention. De même, des illustrations vous seront apportées par nos deux représentants de l'URACS (Alain Cantarutti et Fabrice Goût) qui viendront alimenter des parallèles à faire avec les tables rondes de l'après-midi.

Cette idée d'observatoire devient avec vous une première action visant à formaliser, développer et partager notre « expertise expérientielle » avec la vôtre, celle des jeunes, celle des institutions, des associations, des professionnels, des personnes présentes... Les interventions susciteront des réactions, des controverses, des questions, des précisions... vous verrez aussi quelques citations invitant à la réflexion dont chacune mériterait le développement d'une conférence, d'un débat... Pour cela, nous allons expérimenter de l'interactivité réelle avec le micro et le numérique (sms et Facebook). Pour réaliser cette journée, nous avons passé une commande d'événementiel aux chantiers éducatifs encadrés par des éducateurs et moniteurs de chantier (café, repas, organisation...). Les professionnels du service seront également là pour vous orienter et répondre à vos questions.

Alors voilà, Mmes et Messieurs, le fait que vous soyez là est déjà formidable pour nous.

- Formidable : pour la diffusion du Développement du Pouvoir d'Agir.
- Formidable : parce que c'est ouvert à tout type de professionnel et de personnes concernées et que l'ouverture aujourd'hui doit inviter à lutter contre le repli.
- Formidable : car nous allons parler de jeunes et de notre accompagnement avec des jeunes dans la salle...
- Formidable : car toute une équipe a organisé l'événement (notre petite victoire) en mettant des jeunes dans le coup de cette organisation où nous expérimenterons... on peut déjà les applaudir pour cet énorme de travail de préparation qui s'est fait en 6 semaines... Nous avons effectivement décidé de cela le 19 décembre dernier. Je vous les présenterai cet après-midi.
- Formidable : du fait du nombre important de personnes se sentant concernées par nos questions de jeunesse, parce que vous êtes là... rendez-vous compte : nous

sommes 230 en incluant les organisateurs... alors que la majorité d'entre vous ne savait rien il y a encore 3 semaines.

- Aussi formidable : parce que nous prenons le risque de nous exposer devant vous... ce n'est pas dans notre culture. Nous, la prévention spécialisée, nous avons plutôt l'habitude de marcher le soir, d'être avec ceux qui ne font pas de bruit, ou avec ceux qu'on ne voudrait pas voire parfois... et à ce titre, je vous invite à la bienveillance... nous avons en préparant cette journée rappelée qu'il ne s'agissait pas d'une opération de communication lisse et vous leurrer d'un travail parfait... Non, nous ne sommes pas là pour rendre disponible des bouts de cerveau à nos sponsors comme disait Patrick Lelay à ces interlocuteurs publicitaires (d'ailleurs nous n'avons pas encore de sponsors ni de mécènes, mais nous ne désespérons pas). Non, il s'agit bien de partager, nos réussites, nos doutes, nos rencontres pour vous inviter à marcher avec nous et à observer ensemble pour agir sur les problèmes auxquels les jeunes sont confrontés.

Pour terminer cette introduction, je vous invite à méditer sur cette citation de Bergson :

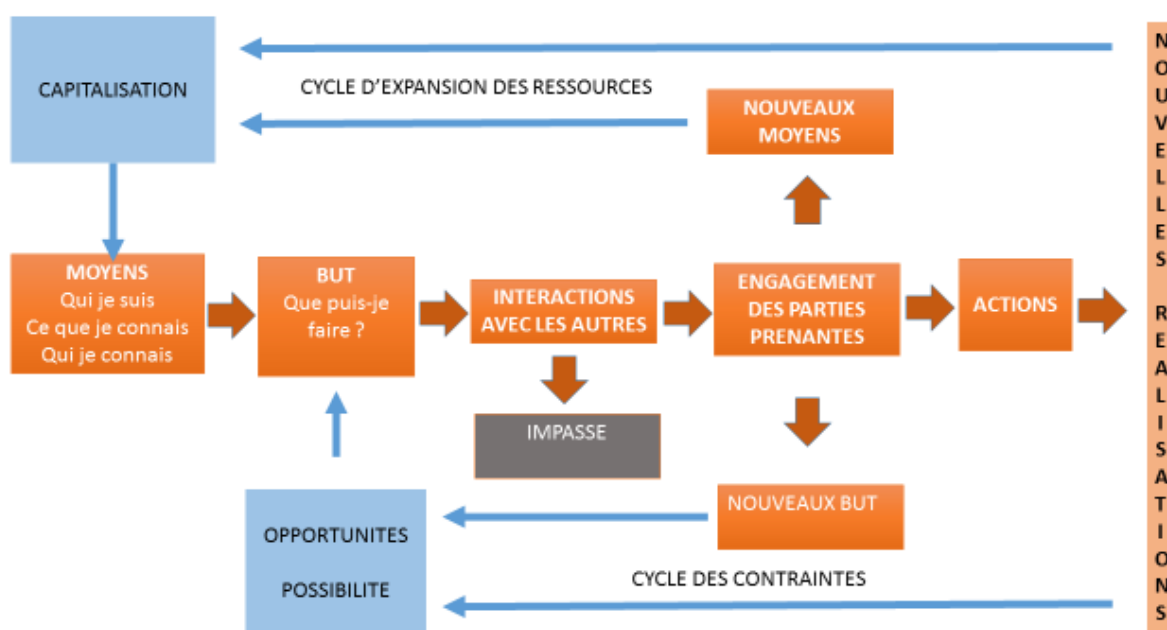
**L'AVENIR N'EST PAS CE QUI VA ARRIVER MAIS CE QUE NOUS ALLONS
EN FAIRE...**

Supports associés à la démarche effectuale :

Saras Sarasvathy (2001), Indienne (US), Dr en Economie :

	Démarche Causale	Démarche Effectuale
Fondement philosophique	« Tant que je peux prédire le futur, je le contrôle »	« Il ne sert à rien de prédire le futur puisque je peux le contrôler »
La démarche	Les effets produisent les causes. Les objectifs précèdent l'action.	Les causes produisent les effets. L'action précède les objectifs.
L'illustration	Pour faire à manger, on choisit la recette et on va faire les courses	Pour manger, on ouvre le réfrigérateur et on regarde ce qu'on a
Fondement de l'action	Les objectifs à atteindre	Les ressources disponibles
Critère de décision des options	Un objectif de rentabilité	Un niveau de perte acceptable
Stratégies/Acteurs externes	Stratégies concurrentielles	Stratégies d'alliance
Stratégie/Contingences	L'élimination de contingences	Exploitation d'événements inattendus
Stratégie/Futur	Prévision	Contrôle

La démarche effectuale :



« La création est toujours le fruit d'une activité concrète, jamais, sauf très partiellement, d'une activité intellectuelle », Mary Parker Follett (1924)

**DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR par Bernard VALLERIE, Maître de
Conférences en Sciences de l'Education à l'Université de Grenoble**

« Merci à Paul Xavier HAVARD

Je remercie la Sauvegarde de m'avoir invité
à cette journée.

Je souhaite amener un rectificatif aux propos
de Gérard VANZETTO : Je n'ai pas du tout
le sentiment de maîtriser ces affaires-là. Je

ne vous dis pas ça par fausse modestie ; cela fait une vingtaine d'années que je travaille
sur cette notion de pouvoir d'agir quasi exclusivement avec des collègues canadiens et de
l'université de Laval et à chaque fois que l'on tente de mettre en œuvre des interventions
en référence à cette approche, c'est difficile.

C'est difficile, pourquoi ? Parce que c'est contre culturel.

Les propos tenus dans le petit film d'introduction sont très intéressants et je vais y revenir
au cours de la présentation des diapos.

Effectivement, je suis depuis 13 ans « enseignant chercheur » à l'université de Grenoble.
J'ai dirigé pendant 6 ans un département en enquêtes sociales et j'ai échoué.

Le premier problème ce sont les centres de formation des travailleurs sociaux qui forment
de travers selon cette approche. On est encore dans des modèles où l'on sait ce qui est
bon pour l'autre. Ce que je vous dis là, ce n'est pas que personnel. Le rapport
« bourguignon » rédigé par une députée PS du Nord Pas de Calais, rapport remis au
premier ministre et discuté en Conseil des Ministres, le dénonce fortement c'est-à-dire,
que pour avoir la prétention de permettre à des populations de développer leur pouvoir
d'agir, il va déjà falloir que les intervenants sociaux changent de référentiel et je vous dis
que le problème se pose en centre de formation ; le problème se pose dans les épreuves
des diplômes d'Etat.

Donc, vous allez voir, vous allez vous rendre compte que beaucoup des éléments que je
présente, convergent avec ce que vous faites au quotidien mais globalement, il y a quand
même des questions à se poser.

Moi, ce qui m'intéresse quand j'ai été sollicité par Paul Xavier, c'est le passage à l'action.
Pour moi, un observatoire, c'est une organisation qui permet de faire évoluer ce qui se



passer sur le terrain au fur et à mesure. Observer seul ne sert pas à grand-chose. Evidemment, pour agir il faut réfléchir. Pour réfléchir il faut observer, etc...etc.... mais quand même l'idée est de permettre de concevoir, de mettre en œuvre, de réguler des interventions qui ont de la valeur dont évidemment, je soutiens fortement toutes les initiatives actuelles avec la Sauvegarde.

Ma présentation est très dense. J'ai conscience de peut-être de vous mettre en difficulté par la quantité importante d'informations que je vais vous dispenser au cours de ces 45 minutes.

Bien évidemment, tous ces documents sont disponibles sur le site de la Sauvegarde, Internet, ...

A vous de vous gérer ultérieurement, donc le titre de l'intervention : l'Approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités en intervention sociale.

Quelques repères : évidemment en 45 minutes, je ne peux pas évoquer toutes les caractéristiques ; ce n'est pas possible.

Le plan de cette présentation est le suivant :

1. Une conception de la finalité des interventions sociales. Il n'est pas possible d'envisager des interventions sociales sans avoir une idée de la valeur humaine. Avant de parler d'intervention sociale, je vais vous présenter ce qu'il en est de l'homme, de ses besoins...
2. Des caractéristiques de l'organisation des interventions sociales traditionnelles ;
3. Des repères historiques concernant « l'empowerment » et les caractéristiques de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir (DPA) ;
Critique très forte de ce qui est usité
4. La mise en œuvre de l'approche centrée sur le DPA ;
5. On va conceptualiser en quoi cette approche DPA peut intervenir dans « l'observatoire de la pratique des jeunes, de leur environnement et de la pratique éducative en DPA ».

1. Une conception de la finalité des interventions sociales :

Je me référerai entre autres à Ricoeur.

Tout être humain cherche constamment à se dépasser et à s'épanouir. Ce qui passe par la reconnaissance de certaines capacités fondamentales selon Ricoeur :

J'emploie quand même le terme ces capacités de Ricoeur car on va s'apercevoir plus tard que le terme de capacité est dangereux à utiliser. Ces capacités sont les suivantes :

- *Pouvoir dire* : utiliser ses propres mots. Alors déjà là, que les intervenants sociaux s'interrogent : lorsqu'ils parlent à la place de, lorsqu'ils qualifient. C'est intéressant toute à l'heure, la petite remarque de Paul Xavier sur le Sénégal : on ne parle pas de personne handicapée mais de personne « capable autrement » ... Donc réfléchissons à chaque fois que l'on cherche à qualifier les personnes auprès desquelles on intervient quel mot on utilise. Très souvent, je pense que ces mots peuvent blesser les personnes intéressées. Plutôt permettre à ces personnes d'utiliser leur propre mot, que nous en poser. Qu'est-ce que cela signifie qu'on écrive sur les gens ? J'enseigne auprès de mes étudiants qu'il faut arrêter d'écrire et permettre aux gens d'écrire.
- *Pouvoir agir* : On va y revenir ultérieurement.
- *Pouvoir raconter et se raconter* : Pareil, l'importance que des gens puissent échanger avec d'autres à leur façon.
- *L'imputabilité* : s'octroyer et se voir octroyer la paternité de ses actions. On est acteur de sa vie mais auteur de sa vie. L'acteur joue un scénario écrit par d'autres, l'auteur écrit son propre scénario... Ces capacités ne peuvent se déployer que dans la relation aux autres et en fonction de l'accessibilité aux ressources éducatives, économiques, ... Cela va être central dans cette approche. C'est-à-dire cette composante structurelle : comment permet-on aux personnes d'accéder aux ressources qui leur sont nécessaires ?
- *Pouvoir Agir* : C'est la capacité de produire des événements dans la société

Une citation de Ricoeur : « *La souffrance n'est pas uniquement définie par la douleur physique ni même par la douleur mentale ; mais par la diminution, voire*

la destruction de la capacité d'agir, du pouvoir faire, ressenties comme une atteinte à l'intégrité de soi. »

Je pourrai évidemment aussi citer les travaux d'Henri LABORIT sur l'éloge de la fuite. Ce qui est infernale dans la vie, c'est quand on ne peut ni se battre ni fuir.

Reconnaissance :

Chacune de ces capacités appelle un vis-à-vis :

- Le discours est adressé à quelqu'un capable de répondre ;
- L'action se fait avec d'autres personnes qui peuvent aider ou empêcher ;
- Le récit rassemble plusieurs personnes ;
- L'imputabilité rend responsable devant autrui.

C'est la réciprocité, la mutualité qui seules permettent de parler de reconnaissance au sens fort. On ne peut pas vivre seul dans la vie. Evidemment, cette approche qu'est-ce qu'elle vise : à contribuer à plus de justice sociale. Vous voyez évidemment la dimension collective est omni présente.

D'autres auteurs sur les questions de santé :

GEORGES CANGUILHEM :

« Je me porte bien dans la mesure où je me sens capable de porter la responsabilité de mes actes, de porter des choses à l'existence et de créer entre les choses, des rapports qui ne viendraient pas sans moi. »

On tourne toujours autour des mêmes points.

Christophe Dejours psychanalyste qui s'intéresse énormément à la question de la souffrance au travail.

« Etre en bonne santé c'est, pour chaque homme, femme ou enfant, avoir les moyens d'un cheminement personnel et original vers un état de bien-être physique, mental et social ».

Avoir pour des intervenants sociaux, ou avoir ce type de repère en tête va permettre de monter des actions qui vont vraiment prendre en compte les aspirations de chacun.

Concernant les libertés, Armatya SEN distingue deux libertés : et là aussi c'est très important !

La liberté négative renvoie à l'absence de coercition. On a le droit de faire ça. Mais il y a aussi la question de la liberté positive. Est-ce qu'on a la possibilité concrète d'user de cette liberté ; ce que les personnes peuvent vraiment faire. Donc c'est bien beau mais on voit bien dans les conventions internationales, tous les articles qui sont énoncés. Mais dans quelle mesure mettons à disposition des personnes intéressées. Je pense à la Convention Internationales des Droits de l'Enfant etc..., les ressources nécessaires à l'exercice de ses droits. Donc Il ne s'agit pas seulement de dire « les gens ont le droit de » mais comment fait-on que ces personnes exercent réellement leur droit. L'exercice d'un droit est subordonné à la disponibilité et à l'accessibilité des ressources.

Alors, vous voyez tous ces auteurs dont les travaux convergent, cette recherche de la vie bonne pour tous implique donc de privilégier certaines modalités du « vivre ensemble » plus compatible que d'autres au regard de la possibilité de pouvoir se dire, faire... évidemment, selon les conditions de vie ces pouvoirs ne vont pas être exercés de la même façon.

La question de la justice sociale : Tout le monde va être d'accord qu'il faut plus de justice sociale au niveau du déclaratif, des intentions très larges, il n'y a pas de soucis. Mais qu'est-ce qu'il en est de l'aspect pragmatique de la mise en œuvre de cette idée de justice sociale. Vous allez voir que dans cette approche, on est très pragmatique. Donc, une formulation opérationnelle, un soutien à la possibilité concrète d'agir (épanouissement) au moyen de la mise à disposition des ressources nécessaires (équité). On est sur des questions d'équité. Je vous rappelle que l'équité ce n'est pas l'égalité ; l'égalité tout le monde a droit à la même chose. L'équité, on va disposer en fonction de nos propres ressources. On voit bien les débats politiques actuels au niveau national sur ce sujet-là.

A la conduite d'un changement d'intérêt collectif ; on est bien dans les questions de bien commun.

Donc on s'inscrit dans l'idée que la finalité des interventions sociales, c'est contribuer au développement de ce « vivre ensemble » et de la justice sociale.

Alors des critiques sur les façons d'intervenir fortement usitées, sur les postures à l'œuvre dans pas mal de situations

Commençons par l'hypothèse des carences, Extrêmement présentes dans nos façons de faire.

Si une personne éprouve des difficultés d'adaptation ou d'intégration sociale, c'est parce qu'il lui manque quelque chose, en termes de formation, de confiance en soi, de motivation.

Pour remédier à la situation, il faut combler la carence.

Corollaire : Une fois la carence comblée, la personne n'aura plus de difficulté.

Alors déjà, un problème, cette référence met l'accent beaucoup plus sur les carences que sur les habiletés et les compétences, avec un risque de stigmatisation forte. C'est-à-dire, le fait d'assimiler ce que vit la personne avec ce qu'elle est. Ça c'est une hypothèse qui structure énormément de contexte de travail. Je ne limite pas qu'à la prévention spécialisée. Mais l'idée c'est qu'il manque cela à la personne, on lui donne, elle va s'en tirer.

On va voir que cela ne marche pas.

L'hypothèse du « grand soir »

Les problèmes des personnes sont le produit principal d'une forme d'organisation sociale pathogène.

Il n'est donc pas nécessaire d'intégrer les aspects personnels de la situation dans l'intervention.

L'intervenant se consacre au changement social (renversement de l'ordre établi). Il fait l'impasse sur la dimension personnelle des difficultés vécues par les personnes.

Bon, cette hypothèse est beaucoup moins répandue ; elle a eu cours éventuellement dans la décennie 66 où les travailleurs sociaux étaient fortement politisés, militant d'organisation politique. Aujourd'hui, on la voit beaucoup moins, on la repère beaucoup moins comme référence, dans ce qu'il en est.

Une hypothèse du « grand soir », c'était les propos de Lionel JOSPIN, Premier Ministre « s'il n'y pas plus de chômage, il n'y a plus de problème de quartier, de banlieue. C'est-à-dire, on supprime une problématique structurelle et tout rentre dans l'ordre ».

Là aussi, on pense que c'est plus délicat que ça. S'agissant des postures : une posture là encore omni présente, c'est celle du sauveur.

La posture du « sauveur »

Le sauveur « sait ce qui est bon pour l'autre ».

Il ne s'appuie que sur ses propres connaissances, sur son propre point de vue pour conduire l'intervention.

Il réfute l'intérêt de la prise en compte des connaissances issues de l'expérience.

Je vais y revenir dans quelques minutes.

Il est alors question de « prise en charge » et non d'« accompagnement ».

Prise en charge c'est un terme omni présent dans nos boulots y compris dans les textes législatifs... Prendre en charge c'est décider pour quelqu'un.

Une telle posture provoque l'*infantilisation* des personnes auprès desquelles il intervient : l'intervenant les traite comme si elles étaient dépourvues de toute compétence.

Si ce modèle est pertinent en médecine intensive, par exemple, il ne l'est pas dans les interventions sociales.

C'est évident que quelqu'un qui n'a pas conscience, qui a eu un grave accident, perd sa tête, complètement déchiquetée sur un plan physique, on ne va pas lui demander son avis pour tel ou tel acte médical. Réfléchissez à toutes les réunions qui ont lieu en l'absence des intéressés. Qu'est-ce que cela signifie que des professionnels voir des bénévoles réfléchissent entre eux à propos d'une situation dont les personnes concernées ne sont pas là.

Qu'est-ce que cela signifie que l'on écrive sur des personnes. Les choses ont un peu changé ; la prévention spécialisée est à l'écart de ça, le nombre d'écrits, de correspondances avec la magistrature et autre est très faible. Mais qu'est-ce que cela signifie quand des services ou on passe des heures à écrire sur des gens et au mieux, en leur faisant lire à la fin.

Toute la question de la conception des projets. Tout le monde n'a que ce mot en tête. Cette pression de projet personnalisé et même dans le secteur du handicap, tout cela est fait par des spécialistes qui au mieux soumettent à la personne : vous êtes pour, vous êtes contre... Donc voyez...

La posture de Sauveur est une posture extrêmement répandue dans nos pratiques et qui évidemment vient faire du mal.

La posture du « policier »

Adoptée par les intervenants mandatés pour réaliser du contrôle social.

Renforce le sentiment d'impuissance de la ou des personnes concernées par la mesure ; sentiment déjà créé par le statut de bénéficiaire.

Déjà, on est dans des relations très dissymétriques.

Place ce ou ces personnes en situation de « devoir agir ».

Evidemment, pouvoir agir ce n'est pas devoir agir. Cela ne prend pas en compte l'impact des conditions structurelles dans l'étude de la situation.

Voilà, là, c'est le risque auquel sont exposés les travailleurs sociaux qui ont des mandats particuliers mais aussi tout ce qui concerne les suivis du RSA, les questions de tutelles. Ce n'est pas simple à gérer.

L'impact de la référence à ces hypothèses et ces postures. L'aide apportée ne résout pas le problème et la personne connaît un échec supplémentaire.

On retrouve par exemple des écrits rendus aux magistrats ou aux services du département. La personne n'a pas à adhérer à la mesure, voilà, pendant 6 mois, un an, on fait porter à la personne la responsabilité du manque d'évolution visible de la situation. Non seulement la personne est venue avec un problème mais elle repart avec un autre problème.

Risque de *double victimisation* : fait de reprocher à la personne de ne pas réussir à s'en sortir malgré l'aide apportée.

C'est quelque chose que l'on croise dans nos pratiques.

Un autre aspect : un obstacle majeur à la coopération entre personnes accompagnées et professionnels : la monopolisation professionnelle.

Une citation d'un auteur américain SARASON qui date de 1976 :

« J'ai été amené à comprendre que tout ce que les professionnels réussissent avec la meilleure volonté du monde, c'est de définir un problème de telle sorte que sa solution nécessite uniquement le recours à des professionnels, ce qui (étant donné le manque patent de ressources) rend le problème insoluble ».

Ecrite en 1976, on peut s'interroger sur cette citation si elle est toujours valable aujourd'hui. Personnellement, je pense. On aura peut-être l'occasion d'en discuter après.

Une autre citation qui va dans le même sens :

« Il est maintenant bien établi que les difficultés de participation des personnes concernées (par des interventions sociales) sont plus liées aux conditions associées à cette participation qu'à la volonté des personnes concernées de s'engager activement ».

Là, je vous renverrai à des travaux par exemple à un auteur comme Marion CAREL qui travaille énormément sur la participation dans les quartiers et autres. Là, aussi qui fait des constats difficiles et propose des façons de s'y prendre, qui s'en doute irait dans le bon sens. Alors, La prise en compte de ces impacts néfastes et le sentiment d'impuissance professionnelle...

Parce que l'on sait bien, moi, j'ai été sur le terrain pendant 28 ans. On se rend compte personnellement, on se dit bien je fais ça, mais je n'en suis pas convaincu de la pertinence de cette façon de faire. Moi, j'ai connu des époques où j'étais en situation de sentiment d'impuissance totale, le sentiment d'être complètement à côté de la plaque. De faire pour faire mais tout en sachant que ce que je faisais ne servait à rien. Je n'aidais pas la personne, ni mes interlocuteurs et moi-même je me bousillais. Si vous voulez ce type de sentiment Ont conduit des intervenants à envisager d'autres manières d'intervenir. Ceux-ci visent à développer des interventions sociales contribuant activement, globalement, à l'avènement d'une société plus juste, localement, à l'affranchissement de personnes et de collectivités.

Abordons un peu la question de terme.

Début XXème siècle : 1^{ère} utilisation du terme « empowerment » aux Etats Unis.

De l'Empowerment au DPA, je fais là aussi des raccourcis historiques. On situe de façon conséquente l'utilisation de ces termes essentiellement dans les mouvements féministes, on s'y projette par rapport au droit de vote. On le retrouve très présent dans les années 1960, discours de Martin Luther King, à propos des droits civiques. Et surtout c'est une époque où des psychologues cliniciens de l'Ouest des Etats des Unis Californie et autres, se sont rendus compte qu'ils étaient complètement à côté de la plaque. Ils avaient à faire à des personnes en situation de pauvreté terrible, des personnes qui du côté avaient des difficultés personnelles auxquelles ils appliquaient des méthodes standardisées qui ne prenaient pas du tout en compte le contexte de vie. Donc un certain nombre de ses

psychologues cliniciens se sont regroupés et se sont dits « bon, faut que l'on envisage notre travail complètement différente ».

1965 : Naissance de la psychologie communautaire en refus de se référer à la logique d'adaptation et d'ignorer les impacts des conditions de vie.

Quand on parle d'adaptation, c'est que l'on fait tout ce qu'il faut pour que les gens fassent avec les conditions de vie actuelles sans du tout toucher aux conditions. Le but de ces psychologues communautaires : contribuer à l'émergence des conditions favorisant l'affranchissement des personnes rencontrant des obstacles dans leurs parcours de vie.

Pour permettre à ces personnes de franchir ces obstacles, 20 ans plus tard, 22 ans plus tard, leur lieder Julian RAPPAPORT, définit l'empowerment comme un processus par lequel les personnes, les organisations et les communautés acquièrent le contrôle des événements qui les concernent.

Alors là, le problème aujourd'hui c'est que ce terme est utilisé dans des contextes et des sens très différents. Le Président REAGAN avait dit « bon ben qui dit empowerment dit laisser les gens se débrouiller ». Il n'est pas du tout question de cela dans la philosophie des psychologues communautaires. Il n'est pas du tout acceptable de dire aux gens « Ecoutez, vous êtes dans cette situation, vous êtes au chômage, débrouillez-vous, vous n'avez pas fait ce qu'il fallait à l'école... Et pas du tout de laisser les gens tombés. Voyez dans le secteur industriel, dans le secteur bancaire des grosses entreprises Motorola, Toyota... utilisent dans leurs textes, le terme d'empowerment. Là aussi, cela veut dire on délègue à des responsables d'unité des charges énormes c'est à dire que si cela ne marche pas cela va être la faute de ces personnes. Donc si vous voulez le courant auquel j'appartiens n'utilise pas du tout le terme empowerment. On s'en écarte justement pour éviter de tomber dans des sens qui ne conviennent pas du tout au contenu de l'approche. D'où la référence dans l'expression : « Développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités ».

Cette approche est élaborée à partir de la formalisation d'interventions ayant fait la preuve de leur intérêt (approche très pragmatique). C'est-à-dire que les personnes qui s'y intéressent, équipe pour laquelle j'appartiens à l'université LAVAL, on va voir sur le terrain. On participe à ce qui se fait. Moi, je le fais actuellement sur les quartiers de Montréal, sur les quartiers Nord de Montréal, sur un chantier de 5 ans. On va voir ce qui se fait et on essaie de comprendre, de repérer et de comprendre ce qui marche, ce qui est

inusité, ce dont on peut s'inspirer. C'est une démarche qui est ascendante. Elle n'a pas l'ambition de constituer une nouvelle théorie tout en étant fondée sur des références ; je pourrai citer RICOEUR et ARENDT... L'ambition de cette approche est de constituer un cadre de référence susceptible d'orienter le mode d'exercice des personnes engagées dans les interventions sociales. Donc, il n'y a pas d'ambitions de théorie, on part de ce qui existe sur le terrain et en concertation avec toutes les personnes sur le terrain, je l'exposerai pour l'observatoire après. On essaie d'en tirer des enseignements et après de formaliser puis de généraliser ces enseignements.

Définition du pouvoir d'agir amenée par Paul-Xavier en référence à Yann Lebossé (2008) :

« Possibilité concrète pour des personnes ou des collectivités d'exercer un plus grand contrôle sur ce qui est important pour elles, leurs proches ou la collectivité à laquelle ils s'identifient ».

Précision concernant le terme « Agir : être en mesure de conduire une action consciente, associée à une finalité importante pour soi, ses proches et la collectivité à laquelle on s'identifie ».

Empowerment et approche DPA : En anglais, le terme « empowerment » est employé dans de nombreux sens très différents car il désigne un mouvement général d'acquisition de pouvoir dont la nature n'est pas précisée. On voit bien les traductions qui ont précédé le pouvoir d'agir : autonomisation, habilitation, capacité d'agir avec l'obstacle. Quand on parle de capacité d'agir, on renvoie la personne en risquant de faire abstraction aux questions structurelles. Il y a une précision dans ces affaires-là. Selon YANN LE BOSSE, le pouvoir d'agir constitue le cœur de l'empowerment.

La tâche essentielle de l'intervenant consiste à contribuer, d'une part, à l'identification de l'ensemble des conditions PERSONNELLES et STRUCTURELLES nécessaires à la conduite du changement visé, d'autre part, à réunir ou actualiser ces conditions. L'intervenant ne se substitue pas aux acteurs politiques mais participe activement à la « gestion de la cité ». Bouger du structurel c'est-à-dire qu'il va falloir bouger des cadres : des cadres législatifs, des cadres d'organisation. Si les personnes sont au chômage, ce n'est pas uniquement par manque de formation, ni par manque de motivation, c'est peut-être que le bassin d'emploi du territoire est très vide, est absent. Voyez quand on parle de personnelles et structurelles, c'est que l'on va toucher à tout cela. Quant à l'idée de

pouvoir, elle n'est pas associée à l'idée de puissance, elle ne renvoie pas au désir de domination. Là aussi, il y a d'autres travaux de pouvoir : FOUCAULT, ARENDT.

Le pouvoir est associé à l'application concrète du « possible », renvoie à la possibilité de créer une différence dans le cours des événements (Arendt). Il ne s'agit pas de dominer l'autre, il s'agit de tracer son parcours comme on peut dans une direction qui compte pour nous. A partir de là, l'exemple effectif d'un pouvoir d'action dépend à la fois des opportunités offertes par l'environnement et des capacités des personnes à exercer ce pouvoir.

Toujours l'exemple du pêcheur : Il vaut mieux apprendre à pêcher à quelqu'un que de lui donner du poisson. Première réserve, donner à manger du poisson à des personnes qui n'ont pas d'autre possibilité, il vaut mieux les nourrir que les laisser dépérir... Se nourrir renvoie à la question de l'assistanat et des aides. Il y a des moments où c'est nécessaire de procurer aux personnes telles ou telles subsistances. Mais c'est bien beau d'apprendre à pêcher à quelqu'un mais s'il n'y a pas de cours d'eau, si le cours d'eau n'est pas potable, si les poissons sont toxiques, si la personne n'a pas le matériel pour pêcher, si la personne n'a pas le droit de pêcher, n'a pas le permis à l'autre. Apprendre à pêcher à quelqu'un n'est pas suffisant. Il faut s'assurer que toutes les conditions sont réunies pour que la personne puisse pêcher dans de bonne condition et ne pas s'intoxiquer en mangeant du poisson qui n'est pas sain. Donc, ce sont toutes ces questions-là qu'il va falloir « brasser »

- But de l'intervenant se référant à l'approche centrée sur le DPA :
 - Mettre en œuvre les conditions susceptibles de favoriser l'atteinte d'objectifs jugés importants par la personne ou la collectivité auprès de laquelle il intervient. C'est-à-dire contribuer au DPA des personnes et des collectivités.
 - Il n'est plus question de projet « pour » mais de projet « avec ».
 - Il est question d'affranchissement et non d'adaptation.

L'intervenant soutient la personne ou la collectivité dans la prise en considération des opportunités issues de l'environnement (cadre législatif, disponibilités budgétaires, ressources diverses, etc.) et de ses capacités de cette personne ou de ces groupes à exercer ce pouvoir (compétences, motivation, etc.). On va travailler sur les deux registres.

Projet pour projet avec, le rapport bourguignon en parle très bien. Le danger, le piège c'est d'utiliser des termes comme diagnostic et autres qui sont issus du modèle médical. On connaît le complexe des travailleurs sociaux, moi je l'ai vécu. Je parle, mes paroles

sont incarnées. On peut faire par rapport à d'autres professions ; moi, je suis très prudent quand j'étais moi-même étudiant à l'IUT en carrières sociales dans les années 1970, lorsque j'ai rencontré Gérald la toute première fois, on m'a appris des bêtises...

On m'a appris que si un gosse était autiste c'est que sa mère n'avait pas inconsciemment voulu de lui. Aujourd'hui, encore, on en parle dans toutes les associations de personnes en situation de handicap. On a fait un désastre humain terrible. On m'a appris que, dans les mecs et les internats, je serai la bonne personne et que les parents étaient toxiques. Que je ne devais avoir à faire aux parents. Pendant mes premières années d'exercice professionnel, les familles étaient complètement tenues à l'écart. La législation qui a jouée, la décentralisation, l'obligation de travailler avec des jeunes du coin a forcé la prise en compte des parents. Voyez, je suis très modeste dans mes enseignements, tout cela est délicat. Donc, il ne faut pas penser à la place des personnes.

- Le recours à l'action :

Si l'expression est nécessaire au changement, elle n'est pas suffisante. C'est le passage à l'action qui s'avère transformateur, qui favorise la prise de conscience. Il s'agit de permettre aux personnes concernées de faire l'expérience de la mise en mouvement de leurs potentialités, de leur permettre d'être en mesure de s'attribuer le mérite de la réussite d'une action, aussi mineure paraît-elle, de se percevoir « auteur ».

Là, je vous renverrai pour ceux que cela intéresse, à tous les travaux concernant les groupes de paroles. C'est quelque chose qui a foisonné pendant quelques années, je ne sais pas où ça en est exactement aujourd'hui. Mais des auteurs se sont intéressés à tout cela, au ... que provoquaient ces groupes de parole et autres. Il y a énormément de critiques émises. Lorsque les groupes de parole se limitent à cette seule activité, cela ne sert pas à grand-chose. Donc, vraiment dans cette approche, il y a l'idée de permettre aux gens de se mettre en mouvement qui est centrale.

- La référence à l'action collective ; dans l'action naît un monde commun. L'action contribue au fondement du lien social.

L'action collective favorise l'émergence et le développement de l'entraide. Il s'agit de favoriser le passage d'une conscience individuelle à une conscience collective.

Paul XAVIER a fait référence à PAOLO FREIRE tout à l'heure : « *je croyais que mes difficultés personnelles étaient liées à ma personnalité mais je constate que d'autres*

vivent la même chose que moi ». Quand on se rend compte qu'on n'est pas les seuls à ne pas savoir s'y prendre avec telle situation et que d'autres, sont dans la même situation que nous, c'est très rassurant. Passage suivant : conscience sociale. : « *Je comprends que mes difficultés sont en partie produite par la manière dont la société est organisée* ».

Alors pourquoi la posture de Sauveur... Je me réfère beaucoup aux travaux D'ATD Quart Monde, je participe depuis 6 ans à un réseau européen « le croisement des savoirs » qui tente de faire passer l'idée qu'on ne peut pas se référer qu'à deux seules théories, je suis universitaire, je sais dans quel bain je baigne. Je suis avec des collègues qui sont persuadés de prendre le monde et que ce qu'ils pensent doit être appliqué par le commun des mortels. Ce croisement des savoirs c'est quoi ?

C'est essayer d'envisager les articulations entre trois registres de connaissance. Dans le social des théories, il n'y en a pas beaucoup, pour l'instant, ce n'est pas consolidé. Donc encore une fois, prudence.

Les savoirs d'action : Les travailleurs sociaux sont très forts (sans aucune ironie) pour réussir des actions qui ne sont pas communes : aller vers quelqu'un, se rapprocher de quelqu'un ou d'un groupe désaffilié, d'un groupe qui vit replié sur lui-même, qui n'a plus envie de contact extérieur... Etre capable de faire baisser la tension dans des climats de conflit... Etre capable de permettre aux personnes d'aller de l'avant et tout... tout cela on sait faire mais il n'y a rien de théorisé.

Cette transmission de ces savoirs faire qui sont capitaux, se passe beaucoup par mimétisme, par imitation. On apprend en regardant l'autre faire. On essaie de faire comme lui, puis on corrige un peu le tir, cela a une énorme valeur. Seulement, ces savoirs ne sont pas reconnus. Regardez le nombre de fois où d'autres spécialistes écrivent à la place des travailleurs sociaux. Regardez les débats dans lesquels les travailleurs sociaux sont peu présents parce que la place est occupée par des disciplines soi-disant plus nobles, plus élaborées. On est très fort, je crois qu'il y a une confiance à avoir cependant les travailleurs sociaux ne diffusent pas ou pas suffisamment. Les travailleurs sociaux quel que soit leur domaine d'activités, sont très forts pour être capables de mettre en œuvre des façons de faire qui ont toute leur valeur. Là, on parle de savoir d'action et enfin ce qui concerne tout le monde, ce sont les savoirs expérientiels : tout être humain est susceptible de tirer des enseignements de son parcours de vie. Alors cela ne se fait pas n'importe comment ; il y a de l'introspection et du partage. Pour les professionnels, ce

qui est central, ce sont les analyses de la pratique, les supervisions. Si je suis extrêmement critique sur les systèmes d'évaluation des personnes, de toutes les réunions de synthèse où l'on parle des personnes en leur absence, par contre que les travailleurs sociaux travaillent ensemble sur leur façon de faire, leur travail d'équipe, c'est incontournable. Analyse de la pratique et supervision sont incontournables.

Savoirs expérientiels : Tout être humain est susceptible de tirer les enseignements de ce qu'il vit et il ne faut pas hiérarchiser ces trois choses du savoir : des témoignages ont de l'importance. On se sortira de la posture de sauveur et autre, en reconnaissant la place des savoirs expérientiels, des savoirs d'action par rapport à des pseudos théories.

Une citation de d'ATD Quart Monde concernant la pauvreté

« La connaissance et la réflexion qu'ont les personnes très pauvres, non seulement sur leur situation vécue, mais aussi sur le monde environnant, sur ce qu'il est et sur ce qu'il devrait être pour ne plus exclure les plus faibles, obligent les autres savoirs à se repositionner et à se réajuster ».

Ça marche en ce moment. On a les collègues du GAI LOGIS d'Albertville qui font un boulot formidable à travers les universités populaires de parents. Les parents dont les enfants sont en MECS, réfléchissent, écrivent, et après ont une reconnaissance en étant reçus par tel ou tel ministre. Il y a des choses très intéressantes que se pratiquent, qui vont dans ce sens-là. Les personnes ne savent pas qu'elles savent. Il faut aider les personnes à prendre conscience de toute la richesse dont elles disposent et cela est central dans le travail de l'observatoire. Mais les intervenants savent qu'elles savent. Ils s'appuient donc sur les connaissances des premières pour concevoir et mettre en œuvre les actions.

La posture de « passeur »

On va s'écarter de la posture de sauveur et la posture de policier. L'intervenant adopte la posture de passeur en s'écartant des deux autres. Et ce, en prenant en considération des connaissances issues de l'expérience, en les articulant avec les savoirs dits « d'action » et les savoirs théoriques. En favorisant pleinement les démarches de négociation entre personnes concernées par l'intervention et intervenants. Ces personnes sont alors véritablement reconnues comme auteurs de leurs parcours de vie.

La mise en œuvre de cette approche, c'est la définition du problème.

Généralement, on va trop vite. Il faut le faire dans la pratique c'est-à-dire, qu'il va falloir s'intéresser aux manifestations ici et maintenant des caractéristiques de la situation à changer. Il ne faut pas tenter de partir de l'énoncé d'une question générale ou d'un énoncé normatif. Il est nécessaire de distinguer problème et difficulté, problème et solution. Pour cela il faut prendre en compte les caractéristiques personnelles et contextuelles de la situation dans la définition du problème.

C'est vraiment une phase sur laquelle généralement on passe très vite et à partir de laquelle on se trompe après car on n'a pas défini le problème. Voyez, je suis timide. En quoi c'est un problème d'être timide ?

Ma femme a un cancer ; pourquoi c'est un problème que ma femme est le cancer ? On va faire fragmenter aux gens, on va permettre aux gens de préciser ce qui compte pour eux dans ces situations, en quoi cela vous gêne-t-il d'être timide, à quelle occasion cela vous gêne-t-il ? On va se rendre compte qu'il y a des situations où il vaut mieux être réservé que d'être devant la scène. Dans toute question à traiter, la définition du problème est capitale.

Et après on met en œuvre, LE BOSSE a construit un modèle à partir de 4 axes qui sont à hiérarchiser. Je vais les prendre un par un. Chaque fois que l'on a à réfléchir sur la façon de tenter d'avancer, de conduire à un changement, on se réfère à ces 4 axes.

- Adoption d'une unité d'analyse « acteurs en contextes »

L'intervenant s'assure que sa pratique prenne en compte, de façon concomitante, les obstacles concrets entravant la personne ou le groupe concerné et le développement de ses capacités d'adaptation.

On s'intéresse toujours à la personne et à ce qui fait son contexte de vie. A partir de là, on développe une compréhension nuancée du rôle de la personne ou du groupe dans l'avènement ou le maintien de sa situation.

Se limiter à des questions d'estime de soi qui est la tarte à la crème en ce moment, je dis cela car un mémoire sur deux des travailleurs sociaux est sur l'estime de soi, c'est facile, cela évite de se pencher sur d'autres problèmes. Se concentrer sur l'estime de soi, les questions de motivation, les questions de formation, n'est pas suffisant. Que l'on s'intéresse à ces aspects-là, il n'y a aucun souci parce que personne ne vit la même situation. Deux personnes vivent à peu près la même situation mais ne les vivent pas de

la même façon. Tout ce qui est de registre personnel oui, mais aussi ce qui fait contexte de vie.

Implication des personnes concernées dans la définition du problème et des solutions envisageables : « que pensent-elles de leur situation ? »

Il s'agit bien d'une négociation basée sur une concertation et non sur une simple consultation.

Il n'est pas question de demander aux gens « vous êtes d'accord ou pas d'accord » ; Non ! On construit avec eux. Saul ALINSKI a été cité par Paul Xavier, c'est là où il y a des différences dans les conceptions d'empowerment et de pouvoir d'agir. Dans l'approche d'ALINSKI, le rapport de force est très présent.

Dans l'approche DPA, la négociation est très présente. Une négociation ce n'est pas tout accepté, ce n'est pas tenté d'établir que des compromis mais aussi des consensus. Généralement, un compromis n'est pas très satisfaisant. Un consensus passe par des phases de conflit et permet aux gens d'en créer, dans la façon de voir les choses, dans les valeurs. Plus que l'adhésion de la personne ou du groupe, c'est la définition négociée du problème et des solutions envisagées qui est à recueillir.

Seules les personnes concernées savent ce qui va être pertinent pour améliorer leurs situations.

C'est ce qui distingue notre modèle du social du modèle médical. Or, le modèle médical est très prégnant dans le social, c'est le problème.

- Prise en compte des contextes d'application : « compte tenu de ces éléments, qu'est ce qui peut être tenté ici et maintenant ? »

L'intervenant tient compte des spécificités de chaque situation (« ici et maintenant ») dans la conduite de l'intervention. Il ne pose pas de préalables à la personne ou au groupe : être motivé, par exemple. Réfléchissons aux CHRS qui demandent aux gens d'avoir un projet de vie avant d'y rentrer. Enfin, enfin bon, quelqu'un qui va finir en CHRS n'a pas de projet de vie sinon il n'y serait pas. Voyez les aberrations de certaines phases de notre boulot. « Avant que vous n'ayez pas fait ça, vous ne pouvez pas venir chez nous ». Il n'est pas possible d'envisager les mêmes modalités de changement d'une situation à une autre. Cela pose toute la question de la standardisation des façons de travailler actuellement. On va dans des impasses. Il faut rencontrer les gens autant de minutes. Il faut autant

d'entretiens, ça ne tient pas la route. Cela rassure peut-être certains mais ça ne tient pas la route.

- Introduction d'une démarche d'action conscientisante : « qu'est ce qui a été tenté et quels enseignements on en tire ? »

L'intervenant met en place les conditions susceptibles de permettre à la personne ou au groupe concerné de prendre conscience des éléments personnels et structurels ayant contribué à la détérioration de sa situation et à l'amélioration de cette situation.

Et ce, afin que cette personne ou ce groupe puisse dorénavant tenter une action sans intervenant.

J'ai eu la chance dans mon parcours de ne pas avoir à faire aux travailleurs sociaux directement ; mais on sait que c'est lourd pour les personnes de devoir rendre des comptes aux travailleurs sociaux

Il ne s'agit pas de se débarrasser de ces personnes n'importe comment ; je reviens là-dessus, mais de se dire à un moment donné « il faut qu'on lâche l'affaire ; les personnes sont capables ».

Notre boulot s'est de faire en sorte que les capables, les personnes se déboussolent mais dans de bonnes conditions avec de l'entraide.

Pour finir, qu'en est-il de l'observatoire ?

« Observatoire de la pratique des jeunes, de leur environnement et de la pratique éducative en développement du pouvoir d'agir ». Ce sont des remarques très subjectives de ma part ; j'ai lu ce qui concernait cet observatoire.

Les propositions (constats et objectifs) énoncées dans la présentation du projet d'observatoire sont pleinement congruents aux caractéristiques de l'approche DPA. Le seul intérêt que je vois, intérêt de travailler en se référant à cette approche, c'est de préciser, de faire un travail de précision. Se référer à cette approche serait susceptible de favoriser un travail de précision dans la conception et la mise en œuvre de cet observatoire. L'observatoire peut être considéré comme un dispositif d'évaluation.

Que l'on s'entende bien sur l'idée d'évaluation, il faut distinguer évaluation et contrôle. Si à un moment, un dispositif d'évaluation n'est pas utile, c'est à la fin. Quand on conclut une démarche de projet avec une évaluation à la fin, cela n'a pas de sens. Ce que je vous

dis là, ce n'est pas personnel ; ce sont les travaux de l'ANESM (Agence Nationale d'Evaluation et de la qualité des établissements et médico-sociaux). Quand on construit une évaluation, c'est dès le début de la mise en œuvre de l'affaire. On construit un référentiel. Qu'est-ce que c'est qu'évaluer ? C'est repérer et comprendre les écarts qu'il y a entre ce qui était prévu et ce qu'on fait. « Tout cela se brasse au fur et à mesure ».

C'est l'examen, la valorisation, les corrections éventuelles de ces actions, par toutes les parties prenantes. Il n'est pas d'évaluation faite par des experts. Ce que conçoit l'observatoire, pour moi, vont être présentes toutes les personnes concernées par les actions de prévention spécialisée, que ce soit des jeunes, des parents, des anciens, les politiques, les financeurs. Toutes les personnes qui interviennent. Ce sont toutes ces personnes-là, qui doivent contribuer. Cela a été dit par Paul Xavier, c'est très clair. Ils doivent contribuer à la mise en œuvre et au fonctionnement de cet observatoire pour encore une fois, ajuster les affaires.

Se méfier du terme « partenaire ». L'intérêt de se référer à cette approche, c'est aussi examiner de ce qu'il en est des rapports de pouvoir. Il y a des tromperies avec le vocabulaire actuel. Partenaire, c'est un mot que l'on retrouve partout. (TF1 3 fois par journal : partenaires sociaux...). Depuis quand, voyons-nous des syndicats ouvriers au même niveau de pouvoir que les conseils d'administration ? Le terme partenaire est très usité actuellement pour donner l'impression qu'il n'y a pas de conflit. Partenaires sociaux, les gens discutent entre eux. Il ne faut pas éviter le conflit... Se méfier, parler plutôt de coopération, voire de collaboration de partenariat. Voyez dans quel cas il faut utiliser tout cela.

L'approche centrée sur le DPA consiste à faire en sorte que les personnes se trouvent ou se retrouve en situation d'auteur. Il ne s'agit donc surtout pas de faire à leur place mais de restaurer leur rapport à l'action. L'observatoire peut constituer un espace favorisant une telle dynamique, j'en suis convaincu. Que déjà des habitants des quartiers vont participer à cette affaire en vous référant au croisement des savoirs. Elles ne sont pas uniquement là pour donner de l'information ; elles sont là pour comprendre car on ne peut pas comprendre sans elle.

On peut dire tout ce que l'on veut du monde anglo-saxon. Je vois dans mes travaux à Montréal. Toutes les grilles, tous les référentiels sont établis à partir de ce que vivent les habitants des quartiers. Ce ne sont pas encore une fois des personnes de l'extérieur qui

vont dire ce qui est bon, de qui n'est pas bon, voilà comment il faut si prendre. NON, NON, NON

C'est aux personnes concernées à qui on va donner une large part de la parole pour les éléments de compréhension.

En lien avec les axes « Adoption d'une unité d'analyse « acteurs en contextes » et « Implication des personnes concernées dans la définition du problème et des solutions envisageables » :

- participation de représentants de toutes les personnes impliquées et concernées afin de ne pas penser, parler et écrire à la place de l'Autre.
- identification précise et concrète du problème : préalable incontournable à toute élaboration de pistes d'action visant à faire évoluer la situation qui pose problème.

En lien avec l'axe « Prise en compte des contextes d'application » :

- Conjuguer singularité des situations traitées et cohérence d'équipe et cohérence de service. Il y a toute la question des enjeux là derrière.
- Bien permettre à chacun de bien repérer et énoncer ses propres enjeux dans la situation traitée. Ce que chacun à gagner à y perdre.

Enfin avec le dernier axe « Introduction d'une démarche d'action conscientisant » :

- Production et valorisation, par les intervenants, de connaissances concernant l'expertise professionnelle (explicitation des savoirs d'action de référence). Cela me semble capital que dans les travaux d'un tel observatoire, les intervenants soient capables de repérer ce qu'ils mettent en œuvre, de le valoriser et de le diffuser. On aura la question de la place du savoir d'action dans la compréhension des situations et la prise de conscience par les personnes concernées, de leurs savoirs d'expérience développés lors de l'élaboration et la mise en œuvre des actions réalisées. Là aussi évidemment, c'est capital pour ces personnes-là.

Après avoir occupé plusieurs postes de direction en Alsace et dans la Drôme, Alain Cantarutti est actuellement délégué fédéral des centres sociaux de Rhône-Alpes de même que Fabrice Gout qui l'accompagne aujourd'hui. Ils ont également eu l'occasion de collaborer avec Yann Lebossé pour travailler le développement du pouvoir d'agir dans les centres sociaux. Ils ont plus récemment construit avec Olivier Noel, un travail structuré par l'intermédiation.

Première intervention : Monsieur Alain Cantarutti

Son intervention se veut être une contribution à une réflexion avec quinze ans d'expérience sur la pratique du développement du pouvoir d'agir. M. Cantarutti note l'enjeu primordiale de la collaboration entre les centres sociaux et la prévention spécialisée, et propose de choisir d'être en « interdépendance joyeuse » et de



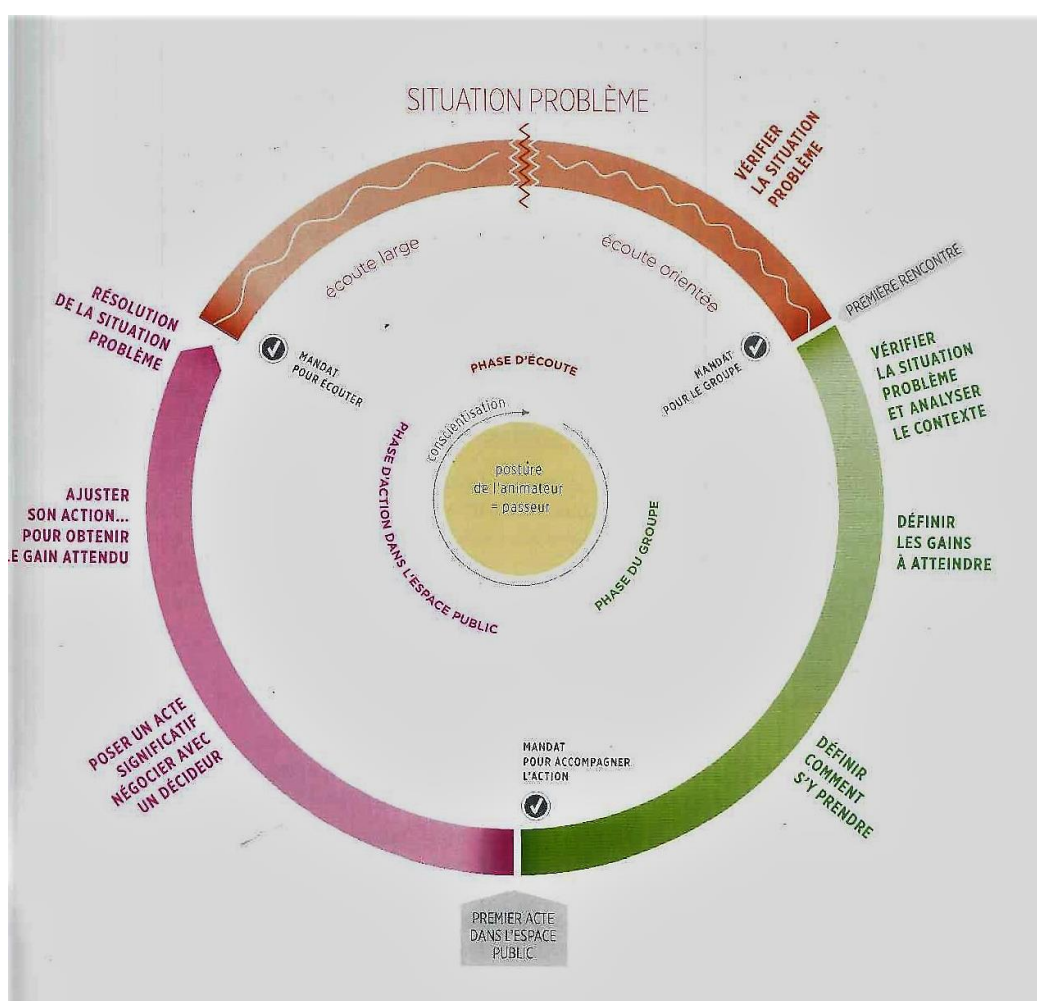
travailler ensemble. Pour situer le contexte, il donne la définition de ce qu'est un centre social : « un foyer d'initiative sur un territoire qui porté par des habitants ou des professionnels associés ». Ils nous expliquent que les centres sociaux de la Région Rhône-Alpes travaillent sur la pratique du Développement du Pouvoir d'Agir depuis 17 ans, s'inspirant de la méthode utilisée au Québec. Monsieur Cantarutti nous décrit comment il a été influencé par plusieurs courants dont la pratique de Michel Séguier et Bernard Dumas qui ont conceptualisé les actions collectives, lui-même inspiré par Paulo Freire.

A partir de la phrase : « Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde » (Paulo Freire – 1974). Egalement, Michel Séguier en propose sa propre version « Personne ne développe personne, les personnes se développent entre elles par l'intermédiaire du monde ».

La définition du pouvoir d'agir prend appui sur un présupposé humaniste fort : les personnes sont capables de se développer à partir de leurs potentialités, de leurs capacités, de leurs ressources, de leurs solidarités et de leurs savoir- faire.

En règle générale, les animateurs sociaux pensent contribuer au bien-être des personnes et à leur bon développement, de ce fait, ils adoptent des postures de sauveurs voir de policiers. Ceux-ci sont convaincus d'être la réponse aux problèmes des personnes plutôt que de partir de, comment les personnes posent elles-mêmes le problème. Le point de départ de la conceptualisation du DPA s'est fait à partir de l'observation d'actions collectives construites intuitivement. Ce qui a mené à repérer des points d'ancrage permettant de favoriser l'émergence d'actions collectives portées par des personnes.

L'action collective à visée émancipatrice se définit comme un processus dont on vous propose le schéma ci-dessous.



Source : Alain Cantarutti et Yves Macquet, *Faire Emerger et Animer des actions collectives à visée émancipatrice*, 2005, 60 p.

Le processus de l'action collective a été construit à partir d'un constat : dans les réunions au sein des centres sociaux, les personnes mobilisées sont toujours les mêmes. L'objectif de la démarche est de mobiliser ceux qui n'ont jamais participé à des actions collectives.

Ainsi trois grandes phases ont été identifiées :

- la phase d'écoute : une première écoute qui est définie comme « large » qui consiste à échanger entre les travailleurs sociaux et les habitants d'un quartier sur leur vie au quotidien et des problèmes qu'ils rencontrent. Cette écoute permet d'aboutir à un problème repéré, nous rentrons dans une autre phase d'écoute, l'écoute orientée qui permet de vérifier que le problème identifié concerne plusieurs personnes.

- la phase du groupe : une fois le groupe constitué, les parties prenantes doivent se mettre d'accord sur le problème à résoudre.

Dans une seconde étape, l'analyse du contexte (qui sont les alliés, quels sont les leviers mais aussi les freins), afin de définir les gains à atteindre (ce qui est réaliste de faire par rapport au contexte) et le « comment s'y prendre » (définir une stratégie pour agir sur le problème).

- la phase de l'action dans l'espace public : il s'agit de poser un premier acte dans l'espace public (ex : l'envoi d'un courrier). A partir de ce moment-là, le groupe va pouvoir mettre en place différents modes d'actions dans le but de résoudre le problème.

Première possibilité : que le groupe s'élargisse c'est-à-dire trouver le plus de monde possible qui se rallierait à la cause.

Ensuite se pose la question de la négociation, on peut alors en fonction de la situation et de ses choix, agir directement ou passer par une interpellation, ou par une négociation avec des décideurs. Parfois, il est nécessaire de poser des actes significatifs (une action visible dans l'espace public, ex : une pétition, qui vise à faire réagir ceux qui peuvent agir sur la situation problème). En fonction des objectifs, il s'agit de faire une action collective. Exemple, un groupe de jeunes qui a un désir de loisir, le travail consistera à les accompagner dans la réalisation de leur projet.

A la fin de l'action, une évaluation est mise en place, et pour que celle-ci fonctionne auprès des habitants, trois grandes questions leur sont posées :

- Est-ce que vous avez obtenu ce que vous recherchiez ? Si non, est-ce un problème ?

- Qu'est-ce que cette démarche dans laquelle vous vous êtes investis a changé pour vous ?
- Qu'est-ce que cette démarche a changé pour le groupe, de manière plus globale en termes de solidarité et de vivre ensemble ?

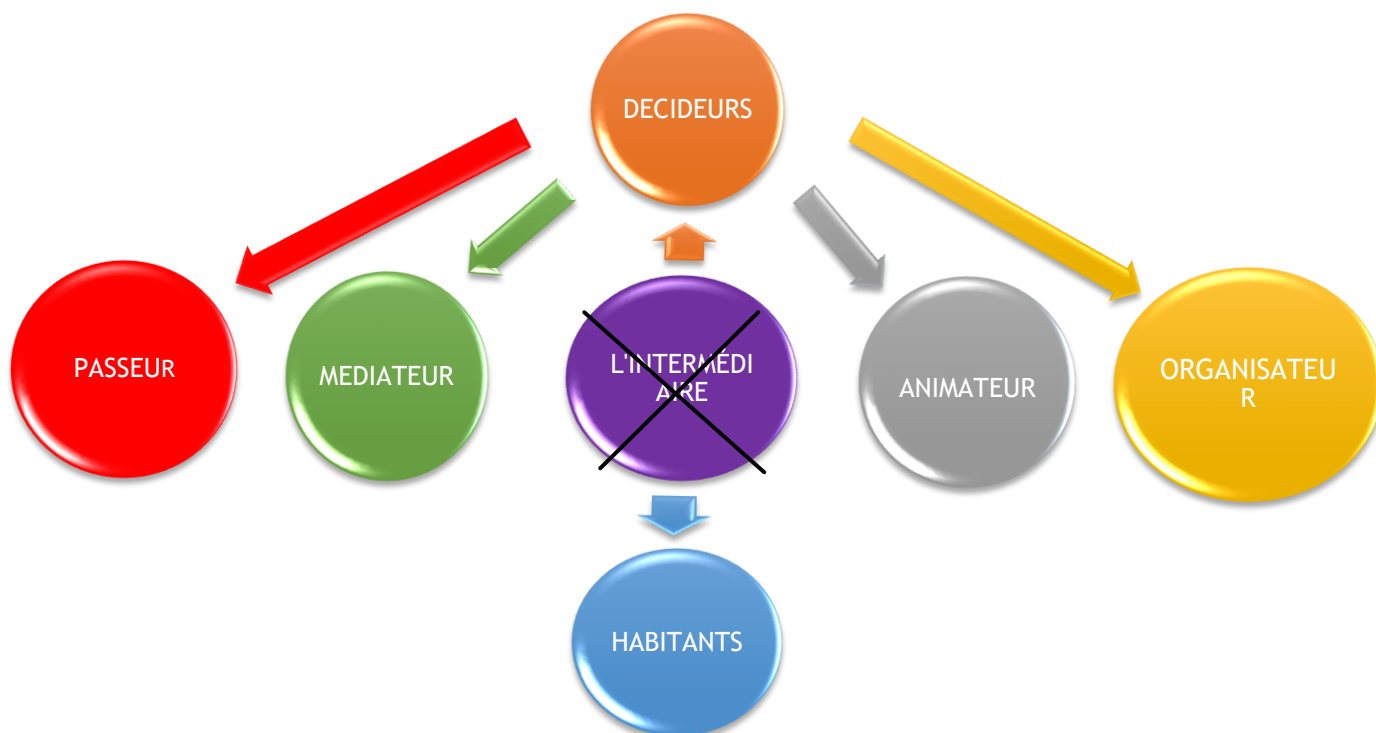
Deux éléments sont obligatoirement à clarifier dans le processus quant à l'animateur qui accompagne : l'animateur social doit au préalable avoir la validation de son institution pour aller vers une population dans une phase d'écoute large et d'écoute orientée

- Son mandat dans la négociation : il faut savoir « qu'à partir du moment où on commence à négocier avec les personnes on reconnaît leurs pouvoirs » Yann Lebossé

Dans cette phase de négociation, l'animateur social est mandaté d'une part par le groupe et d'autre part par son institution. Il doit expliquer au groupe ses propres contraintes professionnelles, ex : si l'action consiste à interpeller des décideurs qui sont en même temps les financeurs de l'institution pour laquelle il travaille, il faudra nécessairement l'explicitier au groupe et élaborer une stratégie.

Cela permet à l'animateur social de se libérer de sa posture de sauveur et de rentrer dans une posture de passeur qui se définit en deux mots clés : soutien et ressource. L'intervenant conclut sur cinq formes de posture au travail.

Schéma des différentes postures au travail :



-**PREMIERE POSTURE** : le passeur se positionne juste à côté du groupe en action,

Il est en soutien-ressource des habitants qui agissent en interaction avec les décideurs

-**DEUXIEME POSTURE** : le médiateur, il est parfois nécessaire que les habitants et les décideurs soient en interaction, il est là pour faciliter la forme de la discussion, il n'intervient pas sur le fond. Son travail est de poser les conditions de sécurité dans la discussion pour que les deux parties arrivent à communiquer

-**TROISIEME POSTURE**, l'animateur : il est en relation avec les décideurs dans le cadre du travail partenarial, mais il est aussi dans l'agir avec les habitants.

-**QUATRIEME POSTURE**, l'organisateur : il travaille pour les habitants et non pas avec

-**CINQUIEME POSTURE**, l'intermédiaire (posture impossible) : c'est lorsque les décideurs donnent des injonctions aux travailleurs sociaux (occupez-vous des jeunes qui foutent le bordel), également les habitants peuvent être dans la même injonction (à revoir)

Deuxième partie : Intervention de Fabrice Gout

Il nous livre le résultat d'une recherche-action menée en Rhône-Alpes avec 17 centres sociaux sur 2 ans en collaboration avec un sociologue, Olivier Noel. L'objet de cette recherche se positionne autour des jeunes adultes.



L'intervenant nous communique trois grandes conclusions validées par le sociologue :

- Premièrement, il faut changer de lunette sociale par rapport à la question de la jeunesse.

Monsieur Gout nous dit que « ça fait 30 ans que l'on regarde la jeunesse comme un problème, il serait temps que cela change ! ».

Ils font le constat que depuis 30 ans, les politiques publiques se sont construites à partir de l'équation suivante : les jeunes dans la société sont un problème. Les réponses sont construites à partir du fait que comme les jeunes sont un problème, il faut agir sur les jeunes au lieu d'agir sur le problème, comme le chômage par exemple. Elles imputent aux jeunes le fait qu'ils soient au chômage, et n'agissent donc pas sur le problème en lui-même. A la place, elles préfèrent créer des missions locales.

Aujourd'hui le but du travail à accomplir est de partager le regard plutôt que d'imputer la responsabilité aux jeunes. Il faut que le regard de la société, sur les jeunes, change et qu'elle les voit comme une ressource.

- Deuxièmement, le but c'est d'emprunter le chemin de la reconnaissance. Une fois que le jeune est considéré comme une ressource, on va essayer de l'associer à la participation de la définition des problèmes publics. Ce sont eux aussi qui vont décider des nouvelles normes, proposer de nouveaux projets. On va ainsi leur reconnaître la possibilité d'avoir une expression et d'avoir une action.

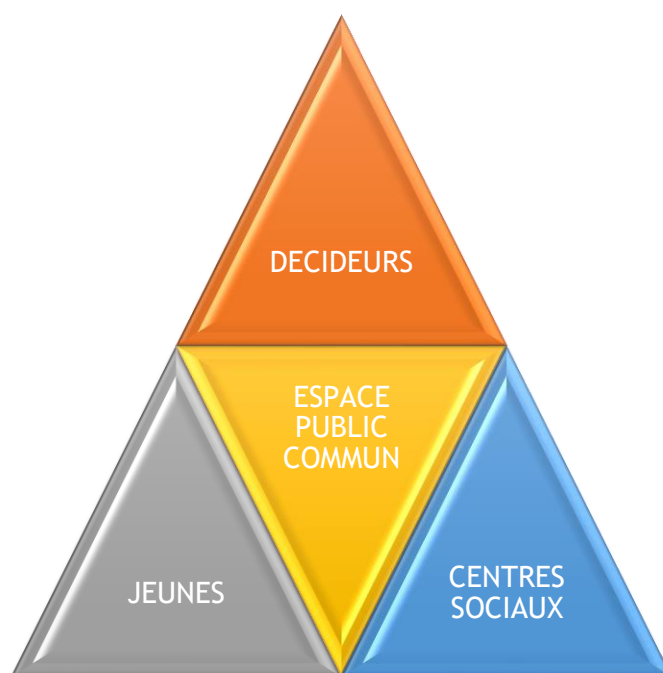
L'enjeu de cette reconnaissance est de « construire du commun », c'est-à-dire « faire avec ».

Cependant la communication est très fragile entre les jeunes, les adultes et les élus, ce qui est le principal problème.

De ce fait, le but va être de refavoriser les conditions du dialogue et du débat et pour cela il faut penser à l'intermédiation, troisième conclusion. Cela veut dire : repenser les conditions d'une citoyenneté ascendante, fonder de nouveaux modes de gouvernance (dans les structures, sur les territoires), mettre en œuvre des processus de ré affiliation).

A la fin de ces trois étapes, des espaces d'intermédiations peuvent être créés, mais pas de n'importe quelle manière.

Dans le cadre d'un centre social, une cinquième posture va être spécifiquement créée pour les jeunes à travers des espaces publics communs.



C'est au centre social de prendre l'initiative de créer des espaces publics communs dans le but ultime de mettre en lien les décideurs et les jeunes.

Pour ce faire, le centre social doit trouver et innover de nouveaux moyens de discussion, comme l'utilisation de la vidéo. L'intervenant prend l'exemple d'un animateur qui va interviewer, à l'aide d'une caméra, les décideurs sur ce qu'ils pensent des jeunes et inversement. Les vidéos seront montrées par la suite aux deux parties et c'est seulement après qu'une rencontre ou un débat direct pourra être envisagé. Ce nouveau moyen de discussion a eu pour but d'éviter de se heurter à une incompréhension générale entre les jeunes et les décideurs et donc à un conflit et à une non résolution du problème.

En conclusion de cette recherche-action, Fabrice Gout explique que dans les centres sociaux, le métier d'animateur jeunesse, la conception d'un projet jeunesse, ne va plus être tant de concevoir le projet ni de concevoir le métier comme allant uniquement en direction des jeunes mais par contre il va être de réorienter un peu la fonction, les postures, les manières de travailler plutôt en direction de la communauté des adultes. Un animateur n'aura plus à s'occuper uniquement de l'organisation des loisirs. Il aura donc davantage la possibilité et le devoir d'aller interroger la communauté des adultes sur ce qu'elle pense de sa jeunesse.

L'idée de cette nouvelle posture aura le mérite de réintroduire la question de la jeunesse au cœur du projet du centre social, de changer les manières de faire et d'aller davantage vers la communauté des adultes.

TABLES RONDES

Introduction des tables rondes ; 5 préoccupations devenues 5 priorités

Dans le cadre de notre projet de service, nous avons formalisé 5 priorités à travailler à partir d'un état des lieux de pratiques éducatives :

1. Le fait religieux
2. Les pratiques addictives
3. Les pratiques numériques
4. La non-demande des jeunes
5. La radicalisation

Nous avons commencé à travailler tous ces points en constituant des groupes de travail ou des groupes projets. Le travail que nous vous présentons cet après-midi, est un point d'étape et non un résultat... A ce titre, attrapez ce que vous pouvez, proposez-nous vos contributions pour avancer ensemble.

Fait religieux et radicalisation, amalgame et discernement :

Préambule :

« *Qui ne voit que la cohésion sociale est due, en grande partie, à la nécessité pour une société de se défendre contre d'autres, et que c'est d'abord contre tous les autres hommes qu'on aime les hommes avec lesquels on vit ? Tel est l'instinct primitif* ». Bergson (1932, Les deux sources de la Morale et de la Religion).

La laïcité en France est en cours de redéfinition... Deux phénomènes se télescopent. D'une part, nous constatons que les pratiques sociales sont fortement impactées par des comportements justifiés par la religion. Outre la nécessité d'appartenance à un groupe, à un mouvement de pensée, à une spiritualité (le sens de la vie est saillant au moment de l'adolescence), se pose très vite la question de la compatibilité de certaines pratiques avec les valeurs supposées d'une république française. Que faire par exemple, de la « fraternité » énoncée sur le fronton des mairies lorsque la mixité est remise en question,

que faire de la « liberté » si l'on ne peut pas s'habiller ou manger comme on le souhaite (du point de vue du droit français ou du point de vue des exigences religieuses), que faire de « l'égalité » s'il est des pratiques religieuses plus reconnues et acceptées que d'autres. Que faire de Noël, de Pâques, de l'Aïd comme pratiques festives partagées ?

Le deuxième point est ce que l'on a désormais nommé comme le processus de « radicalisation ». Nous observons le phénomène de départ vers la Syrie ou d'autres pays depuis le début de cette décennie. Nous sommes confrontés aux réactions des jeunes et des familles comme tous à la suite des attentats... Si nous dissociions les deux phénomènes (fait religieux et radicalisation), l'événement de Charlie Hebdo a profondément bousculé les représentations et les convictions contribuant à encore un peu plus de confusion. De manière plus prégnante encore, nous avons été impactés par l'annonce et les effets d'un attentat récent. Comment accompagner les jeunes dans un bruit médiatique délétère et souvent irresponsable ? Quelle est notre responsabilité de discernement entre souci de cohésion sociale, respect des croyances et évaluation du risque pour les jeunes et pour les autres ?

Un groupe de travail s'est constitué sur cette question. Nadège Guy, Anne Poulhazan et Rémy Cavalin vous présentent aujourd'hui, une partie de leurs réflexions sous forme de témoignage.

Propos liminaires du groupe de travail :

Il n'est pas évident de rendre compte de la richesse des débats qui ont animé ce groupe. Notre rapport intime à ces questions, la dimension politique de celles-ci en ces temps d'hystérisation du débat, créent des fragilités dans nos postures éducatives, nos accompagnements, et même parfois dans nos relations partenariales ou d'équipe. Associer la question du fait religieux à celui des phénomènes de radicalisation nait de ce constat. Toute parole sur les questions mentionnant l'Islam est aujourd'hui contextualisée par les attentats sur le sol français. Il devient nécessaire de préciser chaque mot, de manipuler avec précaution concepts et valeurs, et de ne pas faire l'économie des précautions sémantiques. Se faire comprendre donc. Mettre en œuvre le face à face pédagogique, ne pas laisser la place au silence, aux demi-vérités, aux complaisances.



Mais comment nommer sans discriminer ? Comment évoquer les notions de laïcité sans dénier les besoins de spiritualité ? Comment saisir les processus de radicalisation sans définir la radicalité ? Ne pas minorer son épanouissement au nom de l'Islam tout en élargissant la focale, en refusant les amalgames ? Comment produire du discernement ?

Nous avons expérimenté la démarche suivante : tout d'abord travailler ensemble notre propre relation au fait religieux, en tant que femme, homme, citoyen. Puis, partager ces valeurs et confronter nos signifiants intimes à la dimension éthique du travail social et de la Prévention Spécialisée en particulier. Tenter d'analyser, de rendre compte de nos « bricolages » nés de l'urgence des sollicitations de terrain au regard de ce premier travail de réflexion. Se nourrir des apports théoriques à notre disposition et des partages de pratiques. Enfin, rendre compte de ce premier mouvement et proposer alors une première production : un questionnement partagé qui jalonnait les prémices d'une problématique institutionnelle à construire.

Aujourd'hui, nous souhaitons vous présenter une démarche collective qui s'est construite sur le territoire d'Albertville, et une situation individuelle singulière que Nadège va vous présenter dès à présent.

Présentation de l'accompagnement individuel : Bonjour, Nadège éducatrice en prévention spécialisée. Je vais vous présenter un récit qui témoigne de ma pratique éducative. Il s'agit de l'accompagnement éducatif que je mène auprès d'une jeune fille de 18 ans. Elle est la petite sœur d'un terroriste tué lors d'un attentat. Je tiens à vous préciser que cette présentation a été travaillée avec elle et qu'elle a autorisé sa diffusion aujourd'hui.

Approche et mise en lien : En amont de l'attentat, j'avais entendu parler d'elle via ses pairs mais je ne la connais pas. Elle m'interpelle, lors d'une fête de quartier, avec une demande de chantier éducatif. Lors de nos rencontres, je décide de me tenir à ce qu'elle m'amène. Elle ne parle pas de l'attentat, ni de son frère ; je ne cherche pas non plus à savoir et ne lui parle pas de ça. Je m'autorise deux précisions.

Mon objectif : Créer du lien et oser la rencontre. Ne pas l'enfermer dans une représentation sociale et la stigmatiser. Rapidement et progressivement elle se confie.

Je cherche à comprendre et échange avec elle. En effet, elle doit répondre à des obligations judiciaires dans le cadre d'une mesure d'AEMO et d'une MJIE ordonnée par le magistrat. Autour d'elle, 12 travailleurs sociaux.

Aujourd'hui elle ne va pas bien, sa souffrance est vive. Pleine de rage, elle dit vouloir se débarrasser de son patronyme qui la ramène sans cesse à l'attentat. Elle remet aussi en question sa filiation.

Je rencontre une jeune fille qui a du désir, qui s'engage mais les maux et la souffrance l'envahissent sans cesse.

Le lien est créé et la relation discontinue. Elle et sa maman me sollicitent à leurs rythmes.

Pour poursuivre, je vais vous présenter trois vignettes que j'ai tirées de cet accompagnement. Qui à mon sens sont représentatives des questions qui traversent notre intervention éducative.

Un message sur mon répondeur téléphonique. La maman de cette jeune fille me demande de la rappeler. En ligne une femme agitée. Elle n'exprime pas explicitement de demande et déroule sa pensée. Un récit empreint de colère et de détresse. Je me mets dans une posture d'écoute puisqu'elle n'entend pas mes questionnements. Elle passera sans cesse d'un sujet à un autre, et ce pendant une bonne heure.

- * Le décès de son fils et sa douleur.
- * La réalité de son quotidien depuis l'attentat. La violence de la descente des forces de l'ordre dans son appartement.
- * Son parcours de vie personnelle et familiale, son ressenti à l'égard de son ex-mari père de ses enfants.
- * Sa capacité à être une bonne mère et son inquiétude quant à l'avenir de sa fille.
- * La réalité et la précarité de son quotidien.
- * Son besoin d'argent.
- * Sa colère et son incompréhension face aux postures des travailleurs sociaux.

Elle conclura cet échange en disant « Aidez-moi à rétablir la vérité ».

Je connais peu cette femme, mais je suis en empathie face à sa détresse et ses confidences. Cet échange n'est pas anodin, une multitude de questions me viennent. Je tente une

explication des différentes mesures et des professionnels ressources à sa disposition. Elle me répondra « je n'en ai rien à foutre ».

Mon objectif du moment : être à l'écoute, l'apaiser, lui faire savoir qu'elle n'est pas seule, m'assurer qu'elle m'autorise à alerter. Ce type d'appel ne sera pas l'unique tout au long de l'accompagnement. Dans l'idée d'être réactif, une réunion partenariale aura lieu.

Insertion sociale et professionnelle : La jeune fille veut intégrer un dispositif de formation de droit commun. La commission d'admission débute, le dossier de candidature est présenté comme délicat et à prioriser. Le dossier agite, il a fait l'objet de différents échanges au préalable. L'identité de la jeune fille n'a échappé à personne. Le rapprochement avec l'attentat et l'information donnée en boucle par les médias est fait. L'ambiance qui règne autour de la table est électrique. Les membres de la commission avant de se mettre sur le travail confié se focalisent sur le danger que la jeune fille peut représenter pour les autres.

Cette situation est compliquée à gérer et me heurte. Ils réduisent et stigmatisent la jeune fille aux actes commis par son frère. Pour moi la jeune fille est une victime collatérale, son traumatisme, son deuil ne semblent pas pris en compte. J'essaie de lutter contre ces représentations et de ramener la conversation sur l'objet qui nous réunit. Il me semble que ce n'est pas le lieu et que bons nombres des interrogations soulevées sont intrusives et inappropriées. On procède au vote. Je vote contre son entrée, je crée l'incompréhension « J'étais persuadée que vous étiez acquise à la cause ».

J'explique ma position : « Je ne partage pas les craintes évoquées, je ne regarde pas la situation sous l'angle de la radicalisation. Je me positionne au regard de l'accompagnement mené auprès de cette jeune fille.

Les réticents aimeraient des garanties, des certitudes, et pas de regrets. Un second vote a lieu, le oui l'emportera, la jeune fille intégrera le dispositif 10 jours plus tard. La jeune fille face à cette nouvelle est ravie. Je lui fais part de mon positionnement en commission. Elle l'entend et me rassure tout en s'assurant que je serai à ses côtés pour la soutenir si besoin.

Urgence et effet : Un appel très angoissé de la jeune fille, je propose de la rejoindre. Elle accepte et m'invite à son domicile où je suis accueillie par sa maman. Elles me racontent

qu'elles sont menacées via les réseaux sociaux. Le dernier message reçu « Bonne chance, cachez-vous bien ». Je questionne pour comprendre et évaluer le risque.

C'est un jeune homme du milieu familial au parcours difficile qui semble avoir des problèmes familiaux et de justice. Il se trouve à distance. Il sort de garde vue et les tient pour responsables de ses soucis judiciaires en lien avec les attentats commis par le frère décédé. Je propose de les accompagner pour déposer plainte ou une main courante. Cette proposition déclenche la colère et une source d'angoisse chez Madame. Ma proposition ravive son traumatisme, elle me raconte la descente de forces de l'ordre à son domicile suite aux attentats. Elles ont de la défiance envers les forces de l'ordre. Tous leurs repères sont bouleversés. Madame semble extrêmement faible, je questionne. Elle est malade et suit un traitement épuisant, et ne présente aucun signe de panique.

La jeune fille est furieuse, elle laisse éclater sa colère.

Pour apaiser la situation, j'essaie d'être pragmatique et propose que la jeune fille appelle son organisme de formation pour excuser son absence de l'après-midi.

Je poursuis sur la capacité de la jeune fille à gérer ses émotions et à se protéger d'un éventuel passage à l'acte. J'insiste sur le danger qu'elle court et celui qu'elle fait courir à sa mère. Je partage mon analyse avec elle. « Cette attitude me semble contre-productive par rapport à tes intentions qui sont de protéger ta mère ».

Progressivement le calme revient. Je leur fais part de mon inquiétude, elles finiront par passer la soirée chez un proche. Je prolonge ma visite autour de discussion plus légère, je repartirais que lorsque je les sentirais sereines.

Conclusion : Bien au-delà de la question de la radicalisation, je m'engage et poursuis l'accompagnement éducatif aux côtés de ces deux femmes. J'utilise l'approche, les modes d'intervention et les outils que propose l'intervention de prévention spécialisée pour aller vers les jeunes et les accompagner. Avec ce que je suis ? C'est avec distanciation que je tente de travailler la question de la religion et des faits religieux. Comment je l'intègre à ma pratique et quel sens je lui donne ?

Conclusion de la jeune fille :

As-tu un message à faire passer ?

Qu'est ce qui a fait que tu m'as accordé ta confiance ?

Qu'est ce que je t'ai apporté ?

Comment tu envisages ton avenir ?

Présentation d'un accompagnement :

Je vous présente une expérience collective que nous avons pu vivre sur Albertville, aux côtés d'une association de quartier qui s'appelle « Vivre au val des Roses », et en partenariat avec une animatrice du Centre Socioculturel, Aurélie Mollaret. Expérience que nous avons partagé tout d'abord avec un groupe de jeunes filles tout d'abord, puis des garçons nous ont rejoint en cours d'aventure.

Tout est né d'un appel, celui d'Anne-Marie Templier, Vice-présidente de l'association, en direction d'Ahmed Bouyerdène, chercheur en Histoire. Cet appel a eu lieu juste après les attentats de janvier 2015 dit de « Charlie Hebdo et de l'Hyper Casher ». Voici cet appel :

« Ahmed, au secours

Que faire de ce que nous venons de vivre ? Non pas dans les hautes sphères des analyses et récupérations diverses, même si nous veillerons à être attentifs à ce qui va suivre. Mais que faire des traces qu'ont laissées ces événements dans notre quotidien et des grondements que l'on sent sourdre : peur réelle ou prétexte, culpabilité et justifications diverses, colère et applaudissements, désir de dire et de ne pas (trop?) dire, témoignages d'amitié et de rejets racistes ... Il y a des condamnations sans bémols et de véritables films de complots... »

Je suis alors invité, en qualité d'éducateur de Prévention Spécialisée, à participer à l'organisation de débats entre les membres de l'association et des jeunes d'Albertville. Ahmed Bouyerdène animera et étayera ces premiers temps d'échange. Il y en aura trois au total : deux en janvier et un avril. Le tout premier s'est construit autour d'un groupe de jeunes filles et a porté les questions de laïcité, de pratiques de L'Islam et de port du voile. Un second a lieu très peu de temps à peu près sur ces mêmes questions mais réunissant un plus large public d'habitants du quartier, près de 80 personnes y ont participé. En avril, c'est le groupe de jeunes filles qui est à l'initiative et qui sollicite la présence d'Ahmed pour intervenir au sein de leur lycée autour d'un thème « Nous rencontrer, n'est-ce pas faire reculer la peur de l'Autre ? ».

Chronologiquement, il y eut les attentats de Paris du 13 novembre 2015. La sidération n'est pas du même ordre, l'émotion non plus, les attentats de Paris ne sont pas ceux de Charlie Hebdo... Et, le lundi suivant les attentats, on s'aperçoit que le local de l'association de quartier et déjà devenu un lieu particulier puisque, spontanément, les habitants, les jeunes, l'animatrice, moi-même, nous nous y retrouvons pour imaginer

ensemble un autre débat. Celui-ci sera animé par M. Grazziano, professeur d'Histoire au collège de la Combe de Savoie à Albertville. Il est venu nous expliquer comment le lundi qui a suivi les attentats, on a demandé aux professeurs d'accueillir la parole des élèves sur ces événements. Ce fut évidemment une charge importante mise sur les épaules de ces professeurs... En sa qualité de professeur d'Histoire, M. Grazziano a fait le choix de déconstruire avec eux les images qu'il avait vues pendant tout le week-end en s'arrêtant plus spécifiquement sur les images qui pouvaient alimenter des théories fumeuses. Par exemple, il avait présenté une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux où l'on pouvait voir un peuple Arabe en liesse dans la rue suite aux attentats, le sous-titre précisant : « *cette population manifestant sa joie suite aux attentats de Paris* » ... L'enseignant nous montre ensuite que cette vidéo date en fait de 2011. Elle était issue des manifestations du Printemps Arabe. Il a donc décrypté ces images avec les collégiens en les invitant à être attentifs à ce que l'on pouvait faire dire à une vidéo sortie de son contexte, et comment elle pouvait alimenter, seule, n'importe quel propos.

Par la suite, avec les jeunes, les habitants, nous avons ressenti le besoin d'en savoir plus à la fois sur DAESH, mais aussi sur les processus de radicalisation. Le groupe a ainsi bénéficié d'une intervention de M. Vallat Directeur de l'ARSAVI, association d'aide aux victimes, missionnée par la Préfecture de Savoie pour piloter la cellule de prévention de la radicalisation sur le département. Peu de temps après, nous avons appris que la Préfecture n'autorisait plus ce type d'intervention à destination des habitants. L'explication donnée était la suivante : si l'on donne les clefs pour comprendre les processus de radicalisation, ces mêmes clefs pouvaient être retournées contre ceux qui tentent de les décrypter par les organisations qui visent à embrigader les jeunes. Nous avons donc eu la chance d'en bénéficier avant cette décision. Cette intervention a été très intéressante du point de vue des apports, mais cela n'a pas permis de produire réellement du débat...

Il y eut ensuite l'attentat de Nice. Deux mois après ceux-ci, j'ai pu construire des interviews avec les membres de l'association et quelques jeunes qui ont bien voulu se prêter à l'exercice. Je leur ai posé à tous trois questions : Comment en sont-ils venus à participer à ces débats ? Qu'est-ce que cela leur a apporté ? Sont-ils prêts à continuer cette démarche, et si oui, comment ? A partir d'1h15 de rush, j'ai produit 6 minutes de vidéo que je vous propose aujourd'hui. C'est donc nécessairement parcellaire, et donc partial. Cette vidéo a cependant été présentée aux interviewés et ils l'ont validée en l'état. Deux jeunes filles interviewées m'ont aussi demandé de flouter leur visage sur cette vidéo. Et lorsque je l'ai montrée autour de moi, on m'a tout de suite demandé si c'était par peur de représailles, ou honte de leur propos... Je précise tout de suite la raison la vraie raison, c'est que n'étant pas professionnel je les ai filmées sous une lumière de néon, et que ce qu'elles n'assument pas c'est leur image à l'écran ! la précision me semblait intéressante, car elle aussi participe au thème « amalgames et discernements ».

Présentation du Film de 6 mn

Pour conclure voici les questions que nous relevons de notre groupe de travail et que nous vous soumettons :

- Dans le contexte d'Etat d'urgence et de suspicion généralisée, où s'arrête la prévention et quand commence la stigmatisation ? Quels effets induits sur les jeunes, les familles, le territoire ?
- Comment la Prévention Spécialisée peut-elle prendre place au sein des instances de prévention de la radicalisation si celles-ci nécessitent/imposent une posture de dissimulation du travail engagé ?
- Si la montée du fait religieux est une réalité, la stigmatisation de la pratique de l'Islam et d'une remise en cause des principes laïques en sont d'autres. Quel rôle peut jouer la Prévention Spécialisée sur les territoires où elle intervient ?
- La spiritualité, ou la recherche de celle-ci, fait partie du développement adolescent. Comment l'accompagner et/ou l'accueillir en respectant nos principes d'intervention et une démarche laïque ?

LES QUESTIONS DE LA TABLE RONDE

- Comment la Prévention Spécialisée peut –elle prendre place au sein des instances/cellules de prévention de la radicalisation si celles-ci nécessitent/imposent une posture de dissimulation du travail engagé ?
- Si la montée des faits religieux est une réalité, celle de la stigmatisation de la pratique de l'islam et d'une remise en cause des principes laïques en est une autre. Quel rôle peut/doit jouer la Prévention Spécialisée sur les territoires où elle intervient ?
- Dans le contexte actuel d'Etat d'urgence et de suspicion généralisée, où s'arrête la prévention et quand commence la stigmatisation ? Quels effets induits sur les jeunes, les familles, le territoire ?
- La spiritualité, ou la recherche de celle-ci, fait partie du développement adolescent. Comment accompagner et/ou accueillir celle-ci en respectant nos principes d'intervention et une démarche laïque ?

La non-demande de jeunes face à leurs difficultés

Préambule :

« La souffrance n'est pas uniquement définie par la douleur physique, ni même par la douleur mentale, mais, par la diminution, voire la destruction de la capacité d'agir, du pouvoir faire, ressentie comme une atteinte à l'intégrité de soi », Paul Ricoeur, Soi-même comme un autre.

Délégué au Préfet en Savoie, Patrick Leblanc m'énonçait en fin d'année 2016 la nécessité de mettre en place des actions pour toucher les jeunes difficilement atteignables. Effectivement, la disponibilité des éducateurs donne la possibilité de tisser un lien de confiance sur lesquels « des petits pas vont se construire ». S'il est question de pouvoir dire, pouvoir agir, et d'imputer ses actions comme le dirait Ricoeur, le chemin n'est pas linéaire et prévisible.

Nos désirs pour les jeunes nous jouent souvent des tours dans nos souhaits de ce qui serait bon pour eux. La difficulté à engager des dynamiques collectives nous interloque toujours. Pour nous, aidants, le fait de ne pas nous demander de l'aide alors qu'une situation se dégrade progressivement nous pose problème. C'est la raison pour laquelle, nous essayons, nous tâtonnons en questionnant, en nous alimentant d'autres observations et en agissant avec les jeunes qui, à priori, ne demandent rien, mais nous font confiance.

Intervention table ronde : « La non demande des jeunes face à leurs difficultés. »

Les éléments recueillis sont issus des échanges de la table ronde et des débats qui ont précédés cette dernière lors de sa préparation.

Jean-Marc Simonot, éducateur de prévention et coordinateur de l'observatoire :



« Comment parler de la complexité de ce qui se joue dans la non-demande ?

Avant d'élaborer des réponses nous pourrions tenter de nous poser les bonnes questions.

Car comment parler de ce qui semble s'opposer, de ce qui semble ne pas pouvoir se rejoindre ? A savoir : ce que nous, les adultes, souhaitons pour les jeunes (l'entrée dans une norme, une insertion sociale ou professionnelle) et ce que les jeunes veulent pour eux mais qu'ils n'énoncent pas ?

Ou bien encore, comment identifier dans le dialogue qui s'engage avec le jeune, ce que l'on comprend uniquement avec notre filtre d'adulte, les mots qui deviennent sans s'en rendre compte les nôtres, porteurs in fine de notre vision et de nos intentions ?

Quelle serait la juste posture, les meilleures conditions possibles pour une qualité d'écoute et d'échange qui éviterait ces écueils ?

Finalement, de quoi parle-t-on lorsque l'on parle de non-demande ? Est-ce la non-parole ? Est-ce la non-collaboration ? Est-ce que les « décrocheurs » d'aujourd'hui ne seraient pas les incasables d'hier ? Est-ce que finalement nous ne parlons pas toujours, décennie après décennie, de ceux sur lesquels les professionnels du social ont peu de prise ? **Un constat commun émerge, celui d'un problème et d'un besoin qui ne s'énoncent pas, d'une parole qui ne sort pas face à un monde adulte qui attend l'énoncer d'un problème, d'une difficulté, d'un besoin et d'une demande (selon nos critères).** Constat corroboré par l'augmentation d'un nombre de jeunes sans solution et sans demande sur nos différents territoires d'intervention. C'est en 2016 que nous avons effectué une enquête et un diagnostic sur ce qui nous semblait une tendance sur les différents territoires. Le diagnostic et l'enquête menés par Fabienne DUMOULIN ancienne coordinatrice du service fait suite à ce double constat qui ouvrit les débats et la remise en cause de nos pratiques. Cette enquête, nous l'avons partagée avec les associations Passage et Prévenir (Service de Prévention de Haute Savoie et du Nord Isère).

Tous les secteurs ont ciblé les mêmes publics, avec un critère de jeune sans solution et sans demande :

Secteur Viennois environ 20 situations

Secteur Annemasse/Ville-la-Grand/Gaillard : 5 ou 6 situations

Secteurs Rumilly/Meythet/Genevois : environ 20 situations

Secteurs Faverges/Seynod/Cran-Gevrier : (51 + 48 + 52) 151 situations

Sur la Savoie les 3 secteurs (Les hauts de Chambéry/Biollay- Cognin-Bissy/Centre-Ville) ont repéré 30 situations.

Le résultat de cette enquête rassemble des éléments de diagnostic et de repérage théoriques importants qu'il est impossible de dérouler en quelques minutes, mais qui potentiellement constituent une base sérieuse de réflexion que nous aimerions partager avec d'autres.

En tendance, lorsque nous examinons les données de l'enquête, nous observons que la répétition de situations d'échecs et le sentiment d'indignité qui l'accompagne, amènent ces jeunes sur des positions de repli, d'inertie ou d'isolement. La « non-demande », voir la « non-adhésion » aux approches éducatives habituelles deviennent alors le dernier rempart, la solution contre ce sentiment d'indignité, contre la souffrance. Ces résistances sont d'autant plus mobilisées que la proposition éducative consistera à faire entrer le jeune dans une norme peu motivante où il subit plus qu'il n'agit et où sa part de créativité est trop peu sollicitée.

Mais pouvons-nous voir et entendre la non-demande comme quelque chose d'utile ?

C'est ce que suggère Gérard Prégnot (Psychologue et thérapeute familial) sur la question des familles qui ne demandent rien. Son travail fait un focus sur les tentations auxquelles il faut résister face au sentiment d'impuissance que la non-demande génère chez le travailleur social. Sa réflexion fait référence à un accompagnement des familles mais peut tout à fait se transposer au niveau des jeunes que nous côtoyons en Prévention Spécialisée. Ces tentations auxquelles il faut résister sont multiples et je les ai traduites, de manière humoristique, sous la forme d'un dialogue que pourrait tenir un éducateur aux prises avec un sentiment d'impuissance.

L'éducateur que nous appellerons Paul vient de se faire jeter à plusieurs reprises par Manu, un jeune qui ne demande rien et qui l'invalide « Vous les éducateurs vous ne servez à rien ».

Paul retourne alors sur son équipe pour expliquer son point de vue en réunion :

« Pour Manu c'est de toute évidence un cas psy, ce n'est plus du ressort de l'éducatif. On va l'envoyer chez ceux qui savent ».

« Moi je pense que s'il ne fait pas de demande c'est tout simplement parce qu'il n'est pas prêt. Attendons qu'il soit prêt. Il faut qu'il se confronte à son vide. Et puis croyez-moi trop d'éducatif tue l'éducatif ».

« Ce n'est pas après toutes ces années sur le terrain qu'on va m'apprendre quelque chose sur ce problème de non-demande. Y'a qu'une vérité comme disait ma grand-mère, on ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif, c'est tout ».

« Et puis là pour Manu on met la charrue avant les bœufs.

Il faut déjà qu'il se soigne et après on pourra parler éducatif. Un point c'est tout ».

« Et si les parents ne bougent pas comment veux-tu que le gamin change ? C'est juste impossible ».

« Sans compter que le service « ABCDE » il ne s'est pas beaucoup bougé sur cette situation. Je ne sais pas ce qu'ils foutent mais c'est quand même leur boulot ! Ils ont qu'à appliquer leur mesure ».

(Une petite voix dans l'équipe) Et si on faisait une information préoccupante ? ...

Avec le jeune :

« Manu ! Je t'avais averti sur les conséquences de tes actes maintenant c'est de TA RESPONSABILITE ».

« Saches Manu que si tu ne veux pas que je t'aide, je ne peux rien faire pour toi ».

« Ça va mal finir ton histoire, Manu, ce n'est pas faute de t'avoir mis en garde sur les dangers et les conséquences. Ça va tomber Manu, ça va tomber ! »

« Ecoute Manu. Prends le temps, réfléchis et si tu as besoin n'hésites pas à revenir.

(En pensant : « de toute façon, il ne va pas revenir »)

Les conséquences possibles :

Le travailleur social opère, sans vraiment le vouloir consciemment, un changement de « clientèle ». Elle devient plus simple, plus partante et du coup plus demandeuse. Enfin il redevient un éducateur UTILE.

Et si l'on acceptait l'idée que les jeunes puissent avoir des bonnes raisons de ne rien demander, voire de bonnes raisons de ne pas collaborer ?

Comme le dit Gilbert Prégnot ne rien demander c'est peut-être aussi :

- ✓ Une façon de garder sa dignité.
- ✓ Se protéger contre l'espoir, mais aussi de l'expérience de la désillusion qui suit l'espoir déçu.
- ✓ Justifier d'un vécu d'impuissance.
- ✓ Se défendre contre une (nouvelle) intrusion dans la vie privée de la part de professionnels du social : les jeunes et leurs familles portent en elles une copie du fonctionnement des services sociaux...
- ✓ C'est une mise à l'épreuve et une résistance suite aux interventions des professionnels. Est-ce que ça va tenir ?

Enfin la question première pourrait-être la suivante :

En quoi est-ce que, moi, l'éducateur, je contribue au maintien du problème ?

Une certitude en Prévention Spécialisée est que toutes ces questions ne peuvent se poser « hors sol » de façon virtuelle et théorique, mais nécessairement dans le vrai contexte d'un territoire, et avec les jeunes qui l'habitent, l'occupent.

Face à toutes ces questions nous avons expérimenté à travers quelques actions des tentatives de réponses face à la non-demande des jeunes.

TEMOIGNAGE DE L'EQUIPE DU SECTEUR DE CHAMBERY NORD SUR LE PROJET IMPULSION.

Bastien Pouget, Hacène Kadri, Thierry Perez, Educateurs de rue et Estelle Berger, psychologue de rue. Interviewés par Jean-Marc Simonot.

But de cette action : remobiliser des jeunes en grand décrochage qui ne s'inscrivent pas dans une vie sociale et professionnelle ordinaire.

Préambule d'Estelle Berger, la psychologue de rue sur la question de la demande.

« Qu'est-ce qu'une demande ? C'est quelque chose qui n'est pas inné, qui se construit dès la petite enfance entre le bébé et le monde qui l'entoure. C'est quelque chose qui part d'un besoin et se manifeste par une adresse à un adulte. La non-demande observée chez les jeunes est peut-être une demande qui n'est pas encore construite à l'intérieur du sujet. L'objectif étant de donner envie de parler pour que quelque chose se formule de ce côté.

Interview de l'équipe par Jean-Marc Simonot sur l'action « Impulsion ». Projet mené à destination des jeunes les plus éloignés des dispositifs de droit commun.

JM : « D'où vient l'idée de cette forme de projet ? »

Bastien : « Les jeunes en réussite sur les chantiers éducatifs nous demandaient d'avoir davantage d'heures de chantier. Mais la formule habituelle de ces derniers n'était pas efficiente pour mettre en mouvement les jeunes les plus en difficulté pour construire un « après », se projeter dans la durée. En effet, les chantiers durent en général une à deux semaines.

JM : « Pourquoi l'avoir construit comme ça ? »

Bastien : « Nous observons que ces jeunes ont construit une identité avec ce que leur environnement leur propose. Nous constatons que l'extérieur du quartier est souvent perçu comme un danger. Qu'il est difficile de s'en extraire pour expérimenter un ailleurs. Nous souhaitons les amener à découvrir d'autres horizons culturels, sportifs, professionnels, relationnels, pour ouvrir à d'autres choix et se découvrir autrement. Passer plus de temps avec eux, offrir différents supports et différentes entrées. Le chantier reste le fil rouge de cette action. »

JM : « Qu'est-ce que cela produit pendant l'action ? »

Bastien : « Une négociation permanente : le cadre, simple et rassurant n'a pas été construit avec les jeunes. Si au départ ils l'acceptent bien, nous observons qu'ils le mettent rapidement à mal. La négociation, toujours incontournable dans l'éducation, est ici au cœur des discussions. Nous saisissons ces opportunités pour être à l'écoute, adapter lorsque cela paraît nécessaire. Une mise en exergue des difficultés et des capacités de chacun permet d'en dire quelque chose – des bobos du corps que l'on peut alors nommer aux angoisses de séparation (quartier, téléphone, cigarettes, habitudes...) qui peuvent se travailler en toute sécurité. En passant par les pratiques à risque qui mettent la santé en danger... »

Thierry : « Une présence rigoureuse et un taux d'absentéisme relativement faible compte tenu des difficultés habituelles de ces adolescents à tenir un engagement dans la durée. Globalement se sont des jeunes qui se sont repris en main, qui ont repris un rythme de vie. Ils ont amené des propositions parfois meilleures que les nôtres. Nous n'avons pas

attendu que les jeunes soient dans une demande formulée pour mettre en place cette action. Dans l'équipe chacun a eu une implication différente ce qui crée du débat... »

JM : « Qui tranche dans la négociation ? »

Bastien : « On tranche en équipe, on diffère la réponse pour ne pas qu'elle soit trop « affectivée ». Au bout du compte, ce sera néanmoins toujours le jeune qui sera décideur de ce qu'il fait : respecter le cadre ou non, s'engager dans le travail etc. Impulsion permet d'assouplir les conditions de présence, au cas par cas, et ainsi, laisser davantage le jeune être responsable de sa participation. »

JM : « Qu'est-ce que cela génère après l'action ? »

Bastien : « Les objectifs de ce travail sont fixés par les adolescents eux-mêmes : pour certains cela peut être l'insertion professionnelle, pour d'autres l'objectif est de reprendre un rythme de vie etc. « L'après » est donc à évaluer en fonction du point de départ de chacun. L'essentiel ici est que le temps de ce parcours a fait expérience ; et c'est avec les expériences accumulées que l'on peut avancer dans la vie. Pour Impulsion, les conséquences proches sont en effet un raccrochage à un travail, à une recherche de formation... et quelqu'un à qui parler. Les capacités sont mises en lumière, nommées et utilisées pour élaborer des possibles. »

JM : « Quelles seraient les questions majeures qui vous restent après cette action ? »

Estelle : « Nous constatons souvent que les jeunes, généralement rencontrés en groupe, ont d'importantes difficultés à se différencier de leurs pairs. Nous souhaitons proposer un temps où il peut y avoir place pour la singularité. Néanmoins, durant le processus même d'Impulsion, nous restons confrontés à cette difficulté. Comment faire pour proposer cette distinction entre individuel et collectif ? Nous repérons que ces adolescents sont aux prises avec des problématiques personnelles parfois très difficiles mais qu'il est difficile d'en parler.

Questions non traitées lors de la table ronde par manque de temps mais que nous souhaitons inscrire dans cette publication car en lien avec le DPA :

- ✓ Quelles seraient les meilleures conditions à l'émergence de cette parole ?
- ✓ Est-ce qu'après cette expérience les jeunes ont pu faire bouger concrètement quelque chose dans leur environnement ?
- ✓ Qu'est-ce qui rassure dans le cadre que vous posez ?

- ✓ Et qu'est-ce qui insécurise ou qui serait insécurisant ? Pour les jeunes ? Pour adultes ?
- ✓ Comment une équipe est éprouvée par ça ?
- ✓ Comment on est éprouvé individuellement en tant que professionnel ?
- ✓ Qu'est-ce que ça demande de mobiliser chez soi ?
- ✓ Qu'est-ce que ces jeunes ont réellement investi dans ces actions ? Vers quels autres questionnements cela nous porte.
- ✓ Est-ce que dans la tête des jeunes l'adulte est encore une ressource pour eux ?
- ✓ Est-ce qu'après cette expérience il y a eu une évolution du côté de l'expression d'une demande ou d'une difficulté ?
- ✓ Est-ce que finalement elle résout le problème de la non-demande ?
- ✓ Avez-vous repéré des compétences particulières chez ces jeunes ?
- ✓ Est-ce qu'ils vous apprennent des choses ?

INTERVENTION SUR LA QUESTION DE LA NON-DEMANDE D'ESTELLE BERGER, PSYCHOLOGUE ET PSYCHANALYSTE

Afin de cerner ce que peut être la « non-demande », revenons d'abord à ce qu'est la demande.

Dans le dictionnaire, la définition de la demande s'articule toujours au désir et/ou au besoin. En effet, ces trois termes sont indissociables.

Petite histoire de l'émergence de chacun dans le développement du petit d'homme.

Freud a défini le développement de l'enfant à partir de trois stades : le stade oral, le stade anal et le stade phallique. C'est à partir de ces stades que la question de la demande va se construire.

A sa naissance, l'être humain est avant tout un être de besoins. Sans un Autre pour y pourvoir, il mourra. Ainsi, le nourrisson pleure et l'Autre maternel interprète ce pleure comme étant l'expression d'un besoin : « il a faim », « il a mal au ventre, il faut le soulager » ... Cet Autre alors répond inconditionnellement, faisant passer l'expression du nourrisson du cri à l'appel.

Dans la satisfaction trouvée, le nourrisson va distinguer le besoin d'être nourri et la satisfaction, qu'il va trouver aussi ailleurs – l'érotisation dépasse la seule satisfaction du besoin (c'est par exemple le suçotement du pousse).

Pour que cet appel devienne demande, il faut qu'un décalage se crée dans la réponse apportée au besoin. C'est la fonction du sevrage : dans cette modification de la réponse apportée aux besoins alimentaires, l'enfant va pouvoir constituer un Autre comme lieu d'adresse de sa demande.

Le stade anal, c'est-à-dire le moment où l'enfant, à la demande de l'adulte, accède à la propreté sphinctérienne, vient après, lorsque l'Autre étant devenu lieu possible d'adresse d'une demande (entrée de l'enfant dans le langage), il peut en retour demander quelque chose à l'enfant.

Ainsi, le vivant de l'être humain dépasse le seul besoin. Entre le besoin et la demande, dans cet écart, naît le désir. En effet, la réponse à la demande n'est jamais totalement satisfaisante. C'est là que va se creuser le désir. Le sujet peut devenir désirant à condition qu'il ait été désiré, c'est-à-dire pris dans le désir d'un Autre – le désir a préexisté à la vie de l'enfant.

Cet Autre, écrit avec un grand A, n'est pas tant une personne qu'une place. Il peut y avoir plusieurs personnes à cette place, comme il peut y avoir beaucoup de monde autour de l'enfant mais que cette place reste vide. Pour Lacan et Dolto, par exemple, la psychose infantile sera la résultante de la non occupation de cette place dans l'histoire de l'enfant. Ainsi, l'enfant, sans adresse pour sa demande, ne pourra pas non plus en recevoir.

Une fois que ces deux stades sont passés, l'enfant peut s'engager dans la phase phallique : il va alors pouvoir se confronter à la différence des sexes. Ce sera le fameux Complexe d'Oedipe et sa dimension de rencontre avec l'interdit. Mais cet interdit ne pourra être intégré par l'enfant que si auparavant l'articulation besoin/demande/désir a pu se mettre en œuvre – comment demander à un sujet qu'il respecte l'interdit si la possibilité de la demande n'est pas pour lui installée ?

L'adolescence, remaniement de ces organisations infantiles, peut être l'occasion de « corriger » ce qui a dysfonctionné dans la petite enfance. C'est pour cela qu'il est fondamental que des adultes soient présents aux côtés des adolescents les plus en difficulté – pour que quelque chose de cet Autre puisse se (re)construire.

A partir de là, que serait une « non-demande » ? Ne serait-ce pas avant tout l'absence de constitution de cet Autre à qui adresser une demande ?

Les rencontres qu'un sujet va faire peuvent amener à ce que cette dimension de la demande émerge même si dans la constitution initiale de son rapport à l'Autre, ça ne s'était pas fait. Néanmoins, dans un lien précaire à l'Autre, la demande trouve difficilement place – que ce soit celle du sujet à l'égard de l'autre, ou celle que l'autre (l'Autre du social ou de l'insertion professionnelle par exemple) va tenter de lui adresser. S'il ne peut lui-même demander, l'adolescent ne pourra recevoir la demande. Alors, l'accès à la dimension du désir peut rester particulièrement compliqué.

On retrouve bien cette question dans les problématiques d'addiction : l'objet vient saturer le besoin sans passer par la demande, donc sans engager le désir. Le premier point est donc de mettre en place les coordonnées d'une possible demande.

Estelle Berger, Psychologue et Psychanalyste

Les pratiques addictives et « parcours »

Préambule :

« Ce qui trouble les hommes, ce ne sont pas les choses, mais les jugements qu'ils portent sur les choses ». Epictète

On peut définir l'addiction comme la dépendance d'une personne à une substance ou une activité génératrice de plaisir, dont elle ne peut plus se passer en dépit de sa propre volonté. La perception de l'addiction peut être abordée de deux manières ?

La question des addictions pose problème à qui ? A quel problème répond l'addiction ?

Posé comme cela, nous pouvons déjà saisir des paradoxes qui induiront progressivement l'inaction, ou le renforcement d'une pratique qui n'invitera pas à la résolution du problème. Ce phénomène est largement banalisé, encouragé, induit par notre structure économique (médicaments, alcool, cannabis, écrans...). Nous constatons dans nos observations que ce processus est très souvent associé à des jeunes qui rencontrent des problèmes importants. Là encore, l'analyse de « l'acteur en contexte » est décisive et le travail de conscientisation déterminant. En cheminant, des techniques d'observation

s'élaborent et des processus se construisent pour qu'ils puissent progressivement être transmis.

EQUIPE TABLE RONDE ADDICTION : MATHIEU KEMPLAIRE, CORINNE CHAPUIS, EDUCATEURS DE PREVENTION ET MARGAUX...

Préambule :

Nous lançons un observatoire des pratiques des jeunes, et pour venir étayer celui-ci, nous allons nous appuyer sur le travail que nous avons entamé à St Jean de Maurienne depuis plusieurs années en partenariat avec (l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie ; collège, lycée, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance etc...).



Notre pratique en Prévention nous a obligés à définir ce que sont les pratiques addictives dans un premier temps. Puis cela nous a amené à affiner nos observations, à définir des caractéristiques communes à ces pratiques.

Et enfin ce travail nous a permis de mettre en place des actions collectives et individuelles pour et surtout avec les jeunes.

Nous allons nous atteler à vous présenter ce cheminement pour vous donner envie de participer à cet observatoire.

La question des pratiques addictives, le cannabis en particulier, a été une de nos préoccupations centrales du fait de nos constats de terrains et de nos difficultés d'accompagnement de ces jeunes.

Nous tenterons d'exposer un processus de remise en question de nos pratiques et de nos postures d'éducateurs.

Il s'agit ici de 4 années d'observations et d'expérimentations. Le but étant de permettre aux jeunes en difficultés avec ces pratiques de trouver leur place à leur rythme en partant de leur capacité à agir.

1) Partager une définition commune

Qu'entendons-nous par addiction ?

Définition : « **conduite qui repose sur une envie répétée et irrésistible d'un comportement ou d'un produit en dépit de la motivation et des efforts du sujet pour s'y soustraire.** »

2 types d'addictions :

- **addictions comportementales (jeux, achat, sexe et nourriture),**
- **addictions aux substances psychoactives (alcool, tabac et drogues).**

Professeur Olivier Cottencin. Faculté de médecine de Lille

2) Observations communes

Nous avons pu constater que la première consommation de cannabis débutait entre 13 et 14 ans et que celles-ci étaient peu visibles. Par contre la consommation des lycéens se trouve visible aux abords du lycée et autres endroits où ils se retrouvent, avec de plus une vraie difficulté des adultes pour poser de mots pour pouvoir en parler avec eux.

- Banalisation du comportement de la pratique addictive
- Difficulté à se déterminer, absence ou incohérence de projet
- Difficultés des jeunes et des adultes les entourant à communiquer autour de la pratique addictive
- Accumulation de diverses problématiques (santé, social, familiale, scolaire, justice ...).

Dans nos accompagnements éducatifs, nous sommes confrontés à une multitude de situations de jeunes de 17 ans à 23 ans où les pratiques addictives sont omniprésentes et où les situations de ruptures ou proche de la rupture sont multiples (scolaire, santé, justice...).

Dans un premier temps nous nous sommes focalisés sur l'accès au soin et cela a généré une forte résistance de la part des jeunes.

De plus une multitude de problématiques nous a conduits dans ce tourbillon peu constructif. Nous ne savions jamais par où commencer.

Nous avons pris le temps de réfléchir et surtout de remettre du temps dans ces accompagnements :

- En partant des réalités des jeunes
- En sortant de la logique « priorité à la conso ».
- En permettant aux jeunes de faire des choix éclairés dans leur consommation en distinguant années collège et années lycée
- En accompagnant les situations les plus dégradées et éloignées des dispositifs de droits communs.

3) 3 exemples d'actions mises en place

1) Accompagnement éducatif individuel :

- **Par où commencer ?**
- **Trouver un moyen de se déterminer ?**
- **Trouver un outil pour reprendre le temps ?**

Pour répondre à ces questions, nous avons créé un outil : « le parcours ». Ce qui nous est apparu fondamental c'était d'inscrire ces situations dans un parcours en réintroduisant une notion de temps.

Les principaux objectifs sont :

- La prise de conscience à un moment T de leur situation et de leur rapport avec les produits. C'est à dire de comprendre et de rattacher les événements et les comportements liés à cette consommation. Celle-ci permet la verbalisation c'est à dire de pouvoir mettre des émotions, des ressentis par rapport à leur comportement ou leur relation à l'autre, le produit et par rapport aux événements cités. Il s'agit là d'un travail de constat partagé en partant de leur vision de leur vécu.
- L'autodétermination en apprenant à se positionner pour ensuite expérimenter c'est-à-dire utiliser les compétences et la capacité du jeune. Ce sont eux qui

savent, ce sont eux les experts. Ainsi le jeune peut définir ce qui lui paraît prioritaire dans sa situation.

- La réunion et la mobilisation d'un réseau partenarial sur le territoire avec tous les services d'accompagnement de droit commun dans le respect de leur champ de compétences et d'actions.

Ce parcours se réalise en trois séances.

La première séance dure une heure.

Le jeune construit son parcours comme il veut et inscrit au moins 10 événements qu'il souhaite. Nous prenons un temps pour les commenter, voire les remettre au propre.

La deuxième séance dure une heure, volontairement nous laissons passer du temps afin que le jeune puisse prendre du recul et réfléchir aux événements posés, puis il s'agira de mettre un départ et une arrivée. C'est la phase de choix des explications (le départ) et des projets et des positions (l'arrivée).

Cette phase permet au jeune de se projeter dans le temps passé et futur.

La troisième séance dure une heure

Lecture de situation. Nous établissons des objectifs co-construits. C'est-à-dire qu'est-ce que le jeune imagine, qu'est-ce qu'il projette pour améliorer sa situation dans l'avenir. Et comment nous pouvons l'accompagner de notre place pour atteindre son objectif.

Témoignage de Margaux 20 ans

M : Je savais que quelque chose n'allait pas. Cela, partait dans tous les sens. Avec le parcours j'ai vu.

M : C'est comme un plan, une photographie. Cela m'a amenée à une réponse, à prendre conscience.

C : Ce regard permet au jeune d'agir lui et lui seul.

M : l'éducateur n'est plus focalisé uniquement sur l'addiction.

C : Margaux est-ce que pendant la construction de ton parcours nous avons parlé de tes pratiques addictives ?

M : Non, du coup cela a permis de respecter mon rythme. Je n'étais pas prête à en parler à ce moment-là. Elles apparaissent sur le parcours mais il n'y a pas que ça.

M : Cela m'a permis de voir au-delà de l'addiction.

- Besoin de quelque chose à m'accrocher
- Se poser avoir un point de départ, et surtout un temps pour se poser.
- Ne plus se mettre en danger

C : A l'époque Margaux n'était pas ancrée dans le réel. Cela lui redonne l'envie d'être présente là à cet instant **T** pour commencer. Elle a pu voir dans quel contexte elle vivait.

M : De plus l'éducatrice était plus accessible que le psychologue à cette époque, et j'ai pu avancer.

C : Au niveau des émotions, ses addictions l'empêchaient de ressentir, le parcours l'a incité à ressentir sans danger car j'étais là à côté d'elle. Du coup elle ne se sentait pas seule.

Cela a enclenché quelque chose et un début de changement, et lui a montré que le plus important est d'être soi-même et d'être responsable de ses actes.

2) Actions collectives

« La fête entre amis » (collège)

« Le songe qui ment » (lycée)

- **Comment recueillir la parole des jeunes ?**
- **Comment recueillir la parole des adultes ?**
- **Comment se positionne les jeunes et les adultes face à ces pratiques ?**

« Fête entre amis » :

Il s'agit d'évoquer avec les collégiens les premières consommations, de partir de leurs regards et d'associer l'établissement scolaire à ce projet.

Il a fallu des séances auprès de 9 jeunes de l'internat du collège pour élaborer un clip vidéo issu de leur propre représentation de la fête. Celui-ci a été le support d'un débat sur

les comportements à risques liés aux consommations. Ce clip met en évidence les difficultés des adolescents à être soi-même pour rencontrer l'autre lors d'une fête.

Nous intervenons auprès des classes de 5eme et de 4eme du collège Maurienne (environ 130 élèves), en binôme éducateurs-infirmières. Ces séances ont permis l'identification par les jeunes des messages de l'action :

- Oser être soi-même pour rencontrer l'autre en limitant les risques des consommations,
- Droit à l'erreur mais dans le respect de soi et la vigilance à l'autre,
- Restaurer la place de l'adulte (personne- ressource) en situation de risque, voire de mise en danger.

« Le songe qui ment » :

Ce projet a débuté en novembre 2015 en partenariat avec l'ANPAA 73. Il a commencé par une journée d'information autour du lycée avec la présence à des stands de l'ANPAA, la PJJ, la mission locale jeunes et la Prévention Spécialisée. Depuis 2015, un projet est en cours, il s'agit d'un théâtre forum avec 4 lycéens sous la direction d'un médiateur artistique Monsieur Jean-Marc Simonot.



Le sujet abordé conformément aux souhaits des jeunes est les non-dits de tous autour du cannabis. Il s'agit de faire du lien entre les jeunes et les adultes autour de la consommation du cannabis et d'améliorer la communication sur ce sujet. Encore une fois nous sommes partis de la représentation des jeunes et uniquement des jeunes.

Les pratiques numériques des jeunes : nouvelles ressources, nouveaux problèmes

Préambule :

« *Le monde a tellement changé que les jeunes doivent tout réinventer* ». Michel Serres, Petite Poucette.

Nous sommes des « éducateurs de rue » ... et il y a moins de jeunes dans la rue qu'autrefois. Quand ils y sont, comme nous tous, ils ont un « doudou » dans les mains ou dans la poche... Winnicott appelait cela un objet transitionnel. L'omniprésence de l'environnement numérique modifie considérablement nos comportements, nos manières de penser, nos émotions, nos relations sociales, notre rapport au temps, à la hiérarchie, au savoir... Comment pouvons-nous imaginer ne pas la prendre en compte dans une relation éducative, dans la construction d'un lien, dans l'animation d'un projet de groupe... Il est question également d'accepter que la pratique des jeunes à ce sujet nous devance... Ils ont tout à nous apprendre, un peu comme s'il fallait partir en voyage avec eux, mais cette fois-ci, ils sont nos guides. Cela nous intéresse-t-il de partager ? Que pouvons-nous susciter ? Que dire de la question de la confidentialité ? Quelle est notre mission pour aider à grandir dans cet environnement ?

Ludivine Guidez et Peggy Caillé, éducatrices en Prévention Spécialisée ont invité pour cette table ronde :

- Frédéric Grojean : responsable du service jeunesse de la communauté de communes Val-Guiers
- Wilka : étudiant et fan du numérique



Capsule vidéo :

Source : [site yakapa.be/dosados](http://site.yakapa.be/dosados) *Les adultes imitent leurs ados et vice-versa.*

Adrienne et Elliot changent de place. Quand un ado se retrouve à devoir camper la position de son parent et réagir face à la consommation d'écrans, au portable et aux jeux vidéo ...

Interaction avec l'assemblée sous forme de quiz :

Source : site *NetPublic.fr* « *Accompagner l'accès de tous à Internet* »

A l'affirmation : « Tous les jeunes de 11 à 17 ans se disent internautes », l'assemblée pense que c'est faux et effectivement, 99% des 11 – 17 ans se disent internautes.

Conforté dans l'idée d'avoir une relative connaissance de la pratique des jeunes, le public a pourtant plus de mal à répondre à la question : « Les 11 – 17 ans passent 3 heures en moyenne par jour en ligne, vrai ou faux ? ». Et pourtant, les chiffres affirment que ces derniers y passent 5 h en moyenne. En 15 ans, nous sommes même passés de 1h 30 de discussions dans la famille à 30 minutes.

Vient ensuite la question : « A 11 ans, plus d'un enfant sur 4 possède un téléphone mobile, vrai ou faux ? ». Cela est vrai, 31 % des jeunes de 11 ans possèdent un téléphone mobile et 4 ans plus tard, ils sont plus de 90 %.

Enfin, on demande à l'assemblée s'ils pensent que « La moitié des parents des 13-17 ans savent ce que font leurs enfants en ligne ». Ces derniers pensent que c'est faux, mais ils apprennent avec effroi que ce sont 70 % des 13-17 ans qui disent mentir à leurs parents sur ce qu'ils font en ligne.

Arrive alors la question de notre positionnement vis à vis de cette pratique et, par-là, de notre propre pratique numérique...

En prévention spécialisée :

Notre mode d'intervention est d'aller à la rencontre des jeunes, des adultes par une présence sociale quotidienne. C'est ce qui nous légitime sur un territoire et nous permet de créer la relation avec le jeune.

Les jeunes semblent nous inviter à un aller-vers par le numérique. Mais quelle place prendre ? Au regard des principes fondateurs de la prévention spécialisée, le numérique vient questionner nos pratiques.

Un éclairage apporté par Frédéric Grosjean :

Fredéric et son équipe d'animation mènent de nombreuses actions de prévention autour des pratiques numériques et des réseaux sociaux auprès des jeunes.

Leur angle d'attaque ? Une approche ludique, interactive, conviviale imaginée et réalisée par une équipe jeune qui maîtrise son sujet. « *Pour que le message passe !* »

En effet, le service jeunesse de la communauté de communes Val de Guiers a développé différents outils de prévention des pratiques numériques dans l'objectif d'aller vers « *une utilisation raisonnable* »

Parmi ces outils :

- Le faux compte facebook, permet d'aborder les questions de droit à l'image (les amis, le partage...), les situations de discrimination : qu'est-ce qui nous appartient ? Quel peut être le parcours des images, des commentaires publiés ? (Démultiplication de l'information, déchainement derrière l'écran...)
- Le cyber harcèlement animé par un personnage virtuel. Cette action propose une approche originale et actuelle dans sa forme. L'animateur se décale et amène les jeunes aux méthodes de théâtre forum : on propose à un groupe de débattre et d'étudier les différentes alternatives à une situation.

Ces outils sont utilisés dans leurs locaux mais également dans le cadre d'action de prévention avec l'éducation nationale. L'équipe adapte ses interventions en fonction de l'âge des jeunes.

- Le témoignage d'un jeune « pratiquant numérique » :

« *Il n'y a pas de miracle, je suis né dedans comme tous les jeunes* ». Il a commencé les jeux vidéo à la maison avec une console de salon, puis avec les ordinateurs.

« *A la fois, j'étais dépendant mais d'un autre côté, je ne l'étais pas* ». Selon lui, on ne peut pas mesurer la dépendance au temps passé sur les appareils. Alors l'addiction se caractériserait « *à partir du moment où l'on passe ses journées sur les jeux vidéo et que le temps passé là-dessus influe notre vie sociale* » (refus de voir des amis, mise en péril des études).

Lorsqu'on lui pose la question de la présence des adultes dans cette pratique, il répond : « *Ma mère ne m'aidait pas, c'était des engueulades (...)* », des cris, ... qui ne faisaient pas avancer le problème.

Il ajoute : « *Si je me suis renfermé sur l'informatique à cet âge-là, c'est parce que **j'avais du mal à m'intégrer avec les autres** et c'est à partir du lycée que (...) j'ai commencé à faire des activités extérieures* ».

Aujourd'hui, il se sent plus mature et affirme : « *Je sais me limiter tout seul* ».

Il souhaite enfin exprimer que selon lui, « *Etre passionné de jeux vidéo n'est pas forcément une mauvaise chose* », que l'on peut « **en faire un atout** ».

Développement du Pouvoir d'Agir :

Le rôle de l'adulte semblerait alors correspondre à une posture d'acceptation de cette nouvelle pratique et de s'enrichir de l'expérience et de la connaissance des jeunes pour en faire un atout majeur, à la fois en termes de prévention, de rencontre avec ce public jeune et enfin d'évolution sociétale...

Les questions d'évolution de pratiques professionnelles :

La place de l'outil numérique d'aujourd'hui et de demain bouscule nos pratiques, qu'en est-il de nos modes d'intervention ?

Comment réduire la fracture générationnelle parfois profonde entre la pratique des jeunes et celle des parents pour aller vers une appropriation familiale de l'internet ?

Quelles actions de prévention, inscrites dans le temps, existent et/ou peuvent se mettre en place pour mieux guider leurs pratiques ?

LES COULISSES DE LA JOURNEE DU 6 FEVRIER

Une expérience de DPA et en méthodologie de projet pour l'équipe et les jeunes par Sandra Perbellini, Educatrice de Prévention.

Côté « scène », cette journée a mis en lumière le travail élaboré par les éducateurs de Prévention Spécialisée avec l'appui des jeunes et des partenaires autour de 4 thématiques qui animent et traversent les pratiques éducatives. Elle a aussi contribué à un apport théorique sur le processus de développement du pouvoir d'agir.

Côté « coulisses », l'organisation logistique de cet événement a été confiée aux Chantiers Educatifs du Dispositif de Prévention Spécialisée qui gère les chantiers éducatifs permettant de salarier et d'accompagner des jeunes dans leur insertion sociale. Les missions habituellement proposées sont souvent dédiées aux travaux de peinture et d'espace vert. Une première donc pour les éducateurs et les jeunes mobilisés puisqu'il s'agissait ici d'assurer l'accueil, la restauration, les temps de pause ou encore le passage des micros en salle. Sept jeunes âgés de 16 à 18 ans, issus des différents territoires d'intervention des éducateurs, ont été embauchés pour relever, ensemble, le défi.



Ils se sont donc improvisés agent d'accueil, traiteur, serveur et ont proposé leur buffet aux 200 participants venus assister à cette journée. Cette expérience a donné lieu à des instants marquants comme l'apprentissage hâtif de l'épluchage quand il faut préparer 200



salades de fruits; l'attitude peu assurée des jeunes au moment de revêtir leurs tenues de serveurs vite balayée par le plaisir de proposer leurs bouchées, verrines et autres compositions préparés les heures précédentes; le regard de certains convives, dont des professionnels de la jeunesse, découvrant ces jeunes sous une nouvelle facette ; leur fierté lorsqu'ils ont été invités à monter sur scène et ont été chaleureusement applaudis.



Lors de cette journée, la capacité d'agir était donc présente dans la salle et en cuisine, dans les gestes mesurés et consciencieux des jeunes et dans leur incroyable potentiel à faire bouger les lignes : en se découvrant autrement, en ressentant de la satisfaction face au travail accompli et en provoquant chez l'adulte de la reconnaissance.

RENDEZ-VOUS POUR LA CREATION...

Cette journée a donc été un risque et un succès grâce à la contribution et à l'intérêt de tous.

Vous l'aurez compris, si l'idée d'observatoire éclot dans le dispositif de prévention de la Sauvegarde des 2 Savoie, il est destiné à une appropriation plus large. Nous prévoyons donc que cette journée nous invite à lancer des actions-recherches en développement du pouvoir d'agir, à transmettre les connaissances partagées, mais aussi à nous transformer par des contributions diverses et variées. Notre démarche effective est en marche.

Nous vous donnons donc rendez-vous, lors d'échanges autour de ces actes, sur le terrain, sur internet, et à l'occasion d'autres événements prévus pour la structuration de cette démarche et le lancement de actions-recherches pour que se diffuse progressivement cette approche du développement du pouvoir d'agir de tous ceux qui participent à l'accompagnement des jeunes, au premier rang desquels, les jeunes eux-mêmes.



BIBLIOGRAPHIE

POUR POURSUIVRE : PETITE BIBLIOGRAPHIE EN DEVELOPPEMENT DU POUVOIR D'AGIR

Quelques ouvrages :

- BACQUE MH., BIEWENER C. (2015), *L'empowerment, une pratique émancipatrice* ». Paris : La Découverte
- CANTARUTTI et MACQUET, *Faire Emerger et Animer des actions collectives à visée émancipatrice*, 2005.
- FOLETT M.P. (1924), *Creative experience*. New York: Longmans, Green and co.
- FREIRE P. (1974, 2001), *La pédagogie des opprimés*, Paris, réédition La découverte
- HEIDER F. (1958), *The psychology of interpersonal relations*. New York, Wiley
- JOUFFRAY C. (2014), *Le développement du pouvoir d'agir, une nouvelle approche de l'intervention sociale*, Paris : Presse de l'EHESP
- LEBOSSE Y. 2012, « Sortir de l'impuissance » Volume 1, Paris, Brochier
- RICOEUR P. (1990), *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil
- SAIAS, T. (2012). *Introduction à la psychologie communautaire*. Paris : Dunod.
- SEN A. (traduit en 2002), *Ethique et Economie et autres essais*. Paris : PUF
- SPINOZA B. (1677, 1993). *L'Ethique*, Les éditions IVREA.
- VALLERIE B. (2012), *Interventions sociales et empowerment*, Paris : L'Harmattan
- VYGOTSKY L. (2013). *Pensée et langage*. Paris : La Dispute.

Quelques articles :

- DESLAURIERS JP. (2007), Cadre de référence pour l'appropriation du pouvoir d'agir personnel et collectif. Québec : Pratiques sociales n°15. <http://www.uqo.ca/observer>
- DUFORT F., LE BOSSE Y., VANDETTE L. (2004) : « L'évaluation de l'empowerment, des personnes : développement d'une mesure d'indices psychosociologiques du pouvoir d'agir (MIPPA) », QUEBEC, Revue Canadienne de santé mentale communautaire, VOL. 23 ; NO. 1,
- LE BOSSE Y. (2003) : De l'habilitation au développement du pouvoir d'agir vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment.
- LE BOSSE Y. (2008), Le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif, une alternative crédible ?
- RAPPAPORT, J. (1987). Terms of empowerment/Exemplars of prevention : toward a theory for community psychology. American Journal of Community Psychology, vol. 15, n° 2. p. 122.
- RICŒUR P. (2005), « Devenir capable, être reconnu » Revue des revues de l'adpf 2005.
- VALLERIE B. et LE BOSSE Y. (2006), Le développement du pouvoir d'agir (empowerment) des personnes et des collectivités : de son expérimentation à son enseignement. Revue des Sciences de l'Education pour l'Ere Nouvelle - Cerse Université de Caen.
- ZIMMERMAN, M.A. (1995). Psychological empowerment: Issues and illustrations. American Journal of Community Psychology, 23(5), 581-599.

Quelques sites internet :

- Collectif de développement du pouvoir d'agir : <http://www.pouvoirdagir.fr>
- L'association nationale pour le développement de l'approche DPA : <http://www.andadpa.fr>
- Union Rhône Alpes des centres sociaux : <http://rhonealpes.centres-sociaux.fr>